

La Dispensation de Baha'u'llah

Exported from Holy-Writings.com on 2026-06-19 — 1 clipping

Source : www.bahai-biblio.org

LA DISPENSATION DE BAHU'ULLAH

Shoghi EFFENDI

Traduction de Léon KARAKEHIA

Aux bien-aimés de Dieu et aux servantes du Miséricordieux dans tout l'Occident.

Ô mes compagnons de travail dans la Vigne Divine :

Le 23 mai de cette année d'heureux augure, le monde Baha'i célébrera le 90^e anniversaire de la Fondation de la Foi de Baha'u'llah. Au seuil de la dernière décade du premier siècle de l'Ère Baha'ie où nous sommes actuellement, ne devrions-nous pas nous arrêter pour méditer sur les mystérieuses dispensations d'une si auguste et grandiose Révélation? Qu'ils sont vastes et captivants les tableaux qui se déroulent sous nos yeux au cours de ces quatre-vingt-dix années! Nous sommes presque écrasés par leur sublime grandeur!

Il suffira à tout observateur impartial de considérer ce spectacle unique, de se représenter, même imparfaitement, les circonstances dans lesquelles cette suprême Théophanie a pris naissance et s'est graduellement développée, d'évoquer, même dans leurs grandes lignes seulement, les luttes douloureuses qui ont salué son aurore et accéléré son évolution, pour se convaincre des vérités éternelles qui sont ses principes créateurs et doivent continuer à la faire progresser jusqu'à ce qu'elle ait acquis la suprématie à laquelle elle est destinée.

Dominant dans toute son étendue ce tableau fascinant, l'incomparable figure de Baha'u'llah se dresse dans sa majesté transcendante, imposante, sereine, et d'une gloire sans pareille! Allié à Baha'u'llah, sans être de rang égal, et partageant avec Lui l'autorité de présider aux destinées de cette suprême Dispensation, rayonne, sur ce tableau spirituel, la juvénile gloire du Bab à la tendresse infinie, au charme irrésistible, à l'héroïsme jamais surpassé et qui fut sans égal dans les circonstances dramatiques de Sa courte vie chargée de péripéties. Et finalement surgit, sur un plan qui Lui est propre et à un rang tout à fait à part de celui occupé par les figures jumelles qui l'ont précédé, la vibrante, la magnétique personnalité d'Abdu'l-Baha, qui reflète à un tel degré la gloire et le pouvoir dévolus à ceux-là seuls qui sont les Manifestations de Dieu, qu'aucun homme, de rang si élevé soit-il, ne pourrait espérer rivaliser avec Lui.

L'ascension d'Abdu'l-Baha et particulièrement la fin de Sa bien-aimée et

illustre soeur la Plus Sainte Feuille - la dernière survivante d'un âge glorieux et héroïque, terminent le premier et le plus émouvant chapitre de l'histoire baha'ie. Ainsi se clôt l'âge primitif et apostolique de la Foi de Baha'u'llah. C'est 'Abdu'l-Baha qui, par les dispositions de Son prestigieux Testament, a forgé le lien vital qui doit pour toujours relier l'âge qui vient d'expirer avec celui où nous vivons - la période de formation et de transition de la Foi. Lorsque les temps seront révolus, ce stade verra s'épanouir ses fleurs et donner ses fruits dans les exploits qui doivent annoncer l'Age d'Or de la Révélation de Baha'u'llah.

Amis chèrement aimés! Les forces impétueuses si miraculeusement libérées par l'entremise de deux Manifestations indépendantes et se suivant de près nous sont maintenant connues. Par les soins des Gardiens choisis d'une Foi à l'expansion grandiose, ces forces sont graduellement rassemblées et disciplinées. Elles se cristallisent lentement en des institutions qui en viendront à être considérées comme le sceau et la gloire de l'ère que nous sommes appelés à établir et à immortaliser par nos travaux. Car l'efficacité des instruments que nous créons dépend de nos efforts actuels et surtout de la mesure dans laquelle nous nous astreignons à modeler : nos vies sur l'exemple de sublime héroïsme offert par ceux déjà partis pour l'au-delà. Ces instruments sont destinés à établir la structure de cette merveilleuse Fédération des États qui signalera l'Age d'Or de notre Foi.

Quand ma parole se reporte sur les années écoulées débordant de hauts faits héroïques, mon objet n'est pas de tenter une revue, même sommaire, des événements de très grande importance qui se sont produits de 1844 à nos jours. Je n'ai pas non plus l'intention d'entreprendre une analyse des forces qui ont précipité ces événements, ou de mesurer leur influence sur les peuples et les institutions de presque tous les continents du globe. Les annales authentiques des vies des croyants de la période primitive de notre Foi, alliées aux recherches assidues qu'entreprendront dans l'avenir les historiens baha'is compétents, transmettront à la postérité des interprétations de l'histoire de cette époque faites avec une maîtrise à laquelle mes propres efforts ne pourraient jamais oser prétendre. Mon premier souci dans cette période héroïque de l'histoire baha'ie est par-dessus tout d'attirer l'attention de ceux qui doivent être les champions constructeurs de l'Ordre Administratif de Baha'u'llah, sur certaines vérités fondamentales dont l'élucidation les aidera considérablement dans la poursuite de leur puissante entreprise.

Le statut international réalisé jusqu'à présent par la Religion de Dieu exige d'ailleurs impérativement que ses principes radicaux soient clairement définis. L'élan sans précédent que les magnifiques travaux des croyants américains ont donné à l'enseignement de la Foi; l'intense intérêt que le premier Mashriqu'l-Adhkar de l'Ouest éveille rapidement parmi diverses races et nations; l'accroissement et la ferme consolidation d'institutions baha'ies dans au moins quarante des pays les plus avancés du monde; la propagation de la littérature baha'ie dans vingt-cinq des langues les plus répandues; le

succès que les efforts nationaux des croyants persans ont obtenu par les démarches préliminaires faites en vue de l'érection du troisième Mashriqu'l-Adhkar du monde baha'i dans les faubourgs de la capitale de leur terre natale; les mesures actuellement prises pour l'institution immédiate de leur Assemblée spirituelle nationale représentant les intérêts de l'écrasante majorité des adhérents de la Foi Baha'ie; la construction projetée d'un pilier de plus de la Maison Universelle de Justice, la première de son genre dans l'hémisphère sud; les témoignages oraux et écrits qu'une Foi en état de formation a obtenus de la Royauté, des institutions gouvernementales, des tribunaux internationaux et des dignitaires ecclésiastiques; la notoriété que lui ont valu les accusations lancées contre elles par d'inlassables ennemis, aussi bien actuels qu'anciens; l'affranchissement positif d'une section de ses adeptes des entraves de l'orthodoxie musulmane, dans un pays qui peut être considéré comme le plus éclairé parmi les nations islamiques; tous ces faits sont des preuves patentes de la force grandissante avec laquelle l'invincible communauté du Plus Grand Nom marche vers la victoire définitive.

Amis chèrement aimés! En vertu des obligations que je suis appelé à assumer comme Gardien de la Foi de Baha'u'llah, je sens, au moment où une croissante publicité nous est faite, qu'il m'incombe d'insister spécialement sur certaines vérités qui résident à la base de notre Foi, et dont notre devoir le plus essentiel est de sauvegarder l'intégrité. Si elles sont vaillamment soutenues et bien assimilées, elles renforceront puissamment, j'en suis convaincu, la vigueur de notre vie spirituelle et aideront beaucoup à contrecarrer les machinations d'un implacable ennemi toujours en éveil.

Mon inaltérable conviction est que la première obligation, l'objet des constants efforts de chacun des fidèles adeptes de Baha'u'llah, c'est de s'évertuer à obtenir une meilleure connaissance de la signification de Sa prodigieuse Révélation. Une parfaite compréhension d'un aussi vaste système, d'une si sublime révélation, d'un dépôt aussi sacré, dépasse, pour des raisons évidentes, la capacité et la portée de nos esprits limités. Nous pouvons toutefois, et c'est même pour nous un devoir impératif, au cours de notre travail d'enseignement de la Foi, chercher à puiser de nouvelles inspirations et un surcroît de soutien dans une conception plus claire des vérités qu'elle contient et des principes sur lesquels elle est basée.

Dans une communication adressée aux croyants américains, j'ai, au cours de mon explication du rang de Bab, fait une rapide allusion à l'incomparable grandeur de la Révélation dont Il ne se tenait Lui-même que pour l'humble Précurseur. Baha'u'llah, dans le Kitab-i-Iqan, a acclamé le Bab, le Qa'im promis qui n'a pas manifesté moins de vingt-cinq lettres sur les vingt-sept que tous les Prophètes étaient destinés à révéler. C'est ce grand Révélateur qui a lui-même certifié la prépondérance de la suprême Révélation qui devait bientôt remplacer la sienne. "Le germe", affirme le Bab dans le Bayan Persan, "qui contient en lui même les virtualités de la

Révélation à venir est doué d'un pouvoir supérieur aux forces combinées de tous ceux qui Me suivent." "De tous les tributs", affirme-t-il encore, "que J'ai rendus à Celui qui viendra après Moi, le plus grand est Ma confession écrite qu'aucune de Mes paroles ne peut adéquatement Le décrire et qu'aucune allusion Le concernant dans Mon Livre, Le Bayan, ne peut rendre justice à Sa Cause." "Le Bayan", déclare catégoriquement le Bab dans ce même livre, "et quiconque y est mentionné gravitent autour de la parole de Celui que Dieu rendra manifeste, de même que l'Alif (l'Évangile) et quiconque y était mentionné ont gravité autour de la parole de Muhammad, l'Apôtre de Dieu." "Mille lectures du Bayan," remarque-t-il plus loin, "ne peuvent égaler la lecture d'un seul verset révélé par Celui que Dieu rendra Manifeste... Aujourd'hui le Bayan est au stade de la semence, sa perfection définitive deviendra apparente au début de la manifestation de Celui que Dieu rendra manifeste... Le Bayan et les croyants qui y sont mentionnés aspirent à Lui avec une ardeur plus grande que celle de l'amour de n'importe quel amoureux pour sa bien-aimée... Le Bayan tire toute sa gloire de Celui que Dieu rendra manifeste. Que toutes les bénédictions soient sur celui qui croit en Lui et maudit soit qui repousse Sa vérité."

S'adressant à Siyyid Yahyay-i-Darabi, surnommé le Vahid, le plus savant, le plus éloquent et influent parmi Ses disciples, le Bab émet cet avertissement: "Par la justice de Celui dont le pouvoir cause la germination de la semence et qui insuffle le principe de vie en toutes choses, si J'étais assuré qu'au jour de Sa Manifestation tu Le renierais, sans hésiter Je te désavouerais et Je répudierais ta foi... Si, d'autre part, on Me disait qu'un Chrétien qui n'a pas jure fidélité à Ma Foi veut croire en Lui, Je considérerais ce Chrétien comme la prunelle de Mes Yeux."

Dans une de Ses prières, Il communique ainsi avec Baha'u'llah: "Tu es grand, ô Seigneur l'Omnipotent ! Comme Ma parole et tout ce qui se rapporte à Moi Me paraissent mesquins et méprisables s'ils ne se rattachent pas à Ta grande gloire. Daigne accorder que par l'aide de Ta grâce, ce qui est en Moi puisse ne pas offusquer Ton regard."

Dans le Qayyumu'i-Asma - le commentaire du Bab sur le Surih de Joseph - considéré par l'Auteur de l'Iqan comme "le premier, le plus grand et le plus puissant" des livres révélés par le Bab, nous lisons les allusions suivantes à Baha'u'llah: "O Maître grand et omnipotent, par la puissance céleste de Ton pouvoir, Tu M'as tiré du néant absolu et Tu M'as élevé afin que Je proclame cette Révélation. De Toi seul j'ai fait Ma foi. Je ne me suis attaché à aucune autre volonté qu'à la Tienne... O Toi Dernière Manifestation de Dieu! Je Me suis entièrement sacrifié pour Toi; j'ai accepté des malédictions par amour pour Toi et Je n'ai aspiré à rien d'autre qu'au martyre dans la voie de Ton amour. Il Me suffit que Dieu soit Mon témoin, l'Exalté, le Protecteur, l'Ancien des Jours." S'adressant encore à Baha'u'llah dans le même commentaire: "Et quand l'heure fixée aura sonné veuille, avec la permission de Dieu, l'infiniment Sage, révéler, des sommets de la plus haute Montagne Mystique, un faible, un infinitésimal reflet de Ton

impénétrable Mystère, afin que ceux qui ont reconnu l'éclat radieux de la Splendeur Sinaitique puissent défaillir et mourir en entrevoyant une fulgurante lueur de la lumière ardente et purpurine qui enveloppe Ta Révélation."

Comme témoignage de la grandeur de la Révélation qui s'identifie avec Baha'u'llah, on peut encore citer les extraits suivants d'une Tablette adressée par Abdu'l-Baha à un éminent zoroastrien, adepte de la Foi : "Tu avais écrit que dans les livres sacrés des disciples de Zoroastre il est dit qu'aux derniers jours le soleil doit nécessairement, en trois dispensations séparées, s'arrêter dans sa course. Il est prédit que dans la première Dispensation le soleil demeurera immobile pendant dix jours; dans la deuxième il s'arrêtera durant le double de ce temps; dans la troisième, non moins d'un mois entier. L'interprétation de cette prophétie est la suivante: La première Dispensation à laquelle elle se rapporte est la Dispensation de Muhammad au cours de laquelle le Soleil de Vérité s'arrêta pendant dix jours, chaque jour comptant pour un siècle. La dispensation de Muhammad ne doit, par conséquent, pas avoir duré moins d'un millénaire, ce qui est précisément la période écoulée depuis le déclin de l'Etoile de l'Imamat jusqu'à la venue de la Dispensation proclamée par le Bab. La seconde Dispensation à laquelle il est fait allusion dans cette prophétie est celle inaugurée par le Bab Lui-même ; elle commença en l'année 1260 A.H. et se termina en 1280. Quant à la troisième Dispensation - la Révélation proclamée par Baha'u'llah étant donné que le Soleil de Vérité en atteignant cette position brille dans la plénitude de la splendeur de son apogée, sa durée a été déterminée par le temps maximum que met le soleil à traverser un signe du zodiaque, soit un mois entier. Cela te permet de te figurer la grandeur du cycle Baha'i - cycle qui doit s'étendre sur une période d'au moins cinq cent mille ans."

Le texte de cette interprétation explicite et pleine d'autorité d'une aussi ancienne prophétie fait ressortir de façon évidente combien il est nécessaire pour chaque fidèle adepte de la Foi d'admettre l'origine divine de la Dispensation mahométane et de soutenir son statut indépendant. La validité de l'Imamat est d'ailleurs implicitement reconnue dans ces mêmes passages - le Bab étant Lui-même un descendant en ligne directe du membre le plus distingué de cette institution d'origine divine, qui a continué durant une période non inférieure à deux cent soixante ans, à être le tabernacle choisi de la direction du Tout-Puissant et le dépositaire de l'un des deux plus précieux legs de l'islam.

Nous devons en outre reconnaître que la même prophétie atteste le caractère indépendant de la Dispensation Babie et qu'elle admet la vérité du principe de progressivité des révélations dont la conséquence directe est que toute Manifestation de Dieu doit nécessairement apporter aux peuples de Son Jour une somme de directives divines, supérieure à celle qu'un âge antérieur, moins réceptif, aurait pu recevoir ou apprécier. C'est pour cette raison, et non point du fait d'un mérite supérieur que l'on pourrait prétendre être inhérent à la Foi Baha'ie, que la dite prophétie atteste la puissance et la

gloire sans rivales dont la Dispensation de Baha'u'llah a été investie, - Dispensation dont les virtualités commencent seulement à être perçues et dont nous ne pourrions jamais déterminer toute la portée.

En vérité, si nous voulons être fidèles aux formidables inductions de Son message, la Foi de Baha'u'llah devrait être considérée comme le point culminant d'un cycle, le stade final d'une série de révélations préliminaires et progressives qui se succèdent, commençant avec Adam et se terminant avec le Bab. Avec une énergie toujours croissante, elles ont anticipé la venue de ce Jour des Jours où Celui qui est le Promis de tous les Ages serait rendu manifeste, et Lui ont préparé la voie.

Les dires de Baha'u'llah ont abondamment témoigné de cette vérité. Un simple rappel des revendications qu'en un langage impétueux d'une puissance convaincante, Il a Lui-même réitérées, ne peut que pleinement démontrer le caractère de la Révélation dont Il était le messager élu. Nous devrions en conséquence, si nous désirions acquérir une compréhension plus claire de son importance et de sa signification, porter notre attention sur les paroles qui ont coulé de Sa plume - la source jaillissante d'une telle Révélation. Par le maintien de la revendication sans précédent qu'Il a formulée, par Ses allusions aux forces mystérieuses qu'Il a libérées, par certains passages de Ses écrits célébrant les gloires de Son Jour longtemps attendu ou magnifiant le rang qu'atteindront ceux qui ont reconnu ses vertus cachées. Baha'u'llah et, à un degré presque égal, le Bab et 'Abdu'l-Baha ont légué à la postérité des trésors de richesses si inestimables qu'aucun d'entre nous, qui appartenons à la génération actuelle, ne peut les estimer à leur juste valeur. Ces témoignages portant sur un thème de cette envergure, possèdent un tel pouvoir et révèlent une telle beauté, que ceux-là seuls qui connaissent les langues dans lesquelles ces textes ont été révélés, peuvent prétendre les avoir suffisamment appréciés. Ces témoignages sont si nombreux qu'il faudrait écrire tout un volume pour parvenir à rassembler les plus marquants d'entre eux. Tout ce que je puis tenter de faire à présent, c'est d'attirer votre attention sur certains extraits que j'ai pu glaner dans Ses innombrables écrits.

"Je témoigne devant Dieu," proclame Baha'u'llah, "de la grandeur, de l'inconcevable grandeur de cette Révélation. Dans la plupart de Nos Tablettes, Nous avons encore et toujours apporté notre attestation de cette vérité, que le genre humain peut être tiré de son insouciance." "C'est dans cette Révélation, la plus puissante d'entre toutes", annonce-t'Il nettement, "que toutes les Dispensations du passé ont atteint leur apogée et leur perfection finale." "Ce qui a été mis en évidence dans cette prééminente, suprême Révélation, n'a pas son égal dans les annales du passé, et il en sera de même dans les âges futurs." Parlant plus loin de Lui-même, Il proclame: "C'est Celui qui dans l'Ancien Testament a été dénommé Jehovah, qui dans les Évangiles a été désigné comme l'Esprit de Vérité, et qui dans la Qur'an a été acclamé comme l'Annonciation Suprême." "Sans lui aucun Messenger Divin n'aurait été paré de la robe de prophète et aucune écriture

sacrée n'aurait été révélée. Toutes choses créées en portent témoignage." "La parole que prononce en ce jour le seul vrai Dieu, quelque simple et courante quelle soit, est revêtue d'une suprême et unique distinction." "Le genre humain dans son ensemble n'a pas encore atteint la maturité. S'il avait acquis une capacité suffisante, Nous lui aurions dispensé Notre science En telle mesure que tous ceux qui existent sur la terre et au ciel seraient devenus, en vertu de la grâce qui découle de Notre plume, entièrement dégagés de toutes connaissances hormis celle de Dieu et seraient installés en sécurité sur le trône de la durable tranquillité." "Je l'affirme solennellement devant Dieu, sur mon front immaculé la Plume de la Sainteté a inscrit en caractères de gloire éclatante ces mots ardents, saints et fleurant le musc : "Voyez, vous qui êtes ici-bas et vous qui êtes au ciel, soyez témoins. Celui-ci est en vérité votre bien-aimé. C'est lui dont le monde de la création n'a pas vu le pareil, dont la ravissante beauté a charmé l'oeil de Dieu, le Créateur, le Tout-Puissant, l'Incomparable."

S'adressant à toute la Chrétienté, Baha'u'llah s'écrie : "Adeptes de l'Évangile, voyez ! les portes du paradis sont grandes ouvertes. Celui qui y était monté, à présent est venu. Écoutez Sa voix dont l'appel puissant retentit sur terre et sur mer pour annoncer à l'humanité entière la venue de cette Révélation, Révélation grâce à laquelle la Langue de l'Élévation proclame en ce jour . Voyez ! l'engagement sacré est rempli, car Lui, le Promis, est venu parmi nous !" "De la vallée sacrée la voix éclatante du Fils de l'Homme s'écrie : "Me voici, Me voici, ô Dieu Mon Dieu !" ... tandis que du Buisson Ardent s'élève la clameur : "Voyez, le Désiré du monde S'est manifesté dans Sa gloire transcendante." Le Père est venu. Ce qui nous avait été promis dans le Royaume de Dieu a été consommé. C'est le Verbe que le fils de Dieu avait cédé à ceux qui l'entouraient en leur disant qu'il leur était alors impossible de le supporter... Vraiment, l'Esprit de Loyauté est venu pour vous guider dans la voie de toute vérité... Il est Celui qui a glorifié le Fils et célébré Sa cause..." "Le Consolateur dont la venue a été promise par tous les écrits saints est apparu pour vous révéler toute science et sagesse. Cherchez-le par toute la surface de la terre, peut-être Le trouverez-vous."

"Rassemble tout Sion, ô Carmel," écrit Baha'u'llah, "et annonce la Bonne Nouvelle : "Celui qui était caché aux yeux des mortels est venu! Sa conquérante souveraineté est aujourd'hui manifeste et Son universelle splendeur révélé... Hâte-toi de faire le tour de la Cité de Dieu descendue du ciel, de la céleste Kaaba autour de laquelle gravitèrent en adoration les favoris de Dieu, ceux qui avaient le coeur pur, et aussi les plus hautes milices angéliques." "Je suis Celui", affirme-t-Il dans une autre occasion "que la langue d'Isaïe a exalté, Celui dont le nom fut l'ornement de la Torah aussi bien que des Évangiles." "Le Sinaï gravite autour de l'Orient de cette Révélation, cependant que des sommets du Royaume la voix de l'Esprit de Dieu proclame : "Faites diligence, ô superbes de la terre, et hâtez vous vers Lui." "Le Carmel, en ce jour, se presse d'accéder à Sa Cour, tandis que du coeur de Sion part le cri: "La promesse est accomplie. Ce qu'avaient annoncé

les Saintes Écritures de Dieu, le Tout Sublime, le Tout-Puissant, l'Adoré, est rendu manifeste!" "Le Hijaz est animé par la brise annonciatrice des nouvelles de la joyeuse rencontre. "Louange à Toi !" l'entendons-nous s'exclamer, ô mon Seigneur, le Plus Grand. Séparé de toi, J'étais mort ; la brise chargée du parfum de Ta présence m'a rendu la vie. Heureux celui qui se tourne vers Toi ! Malheur à l'égare qui Te fuit !" "par le seul vrai Dieu, Élijah est accouru à Ma cour et a gravité nuit et jour autour de Mon trône de gloire." "Dans toute sa gloire, Salomon, en ce jour, gravite autour de Moi en adoration, prononçant ces paroles suprêmes : "J'ai tourné ma face vers Ta face, ô Toi, omnipotent Maître du monde! Je suis totalement détaché de toutes les choses qui m'appartiennent, et n'aspire qu'à ce que toi Tu possèdes." "Si Muhammad, l'Apôtre de Dieu, vivait en ce jour", écrit Baha'u'llah dans une Tablette révélée la veille de Son exil à la colonie pénitentiaire d'Akka, "Il se serait exclamé : "Je T'ai vraiment reconnu, ô Toi le Désiré des Messagers Divins !" Si Abraham avait été présent, Il se serait aussi prosterné sur le sol devant le Seigneur ton Dieu et se serait écrié avec la plus profonde humilité: "La paix remplit mon coeur, O Toi, Seigneur de tout ce qui est au ciel et sur la terre ! J'atteste que Tu as dévoilé à mes yeux toute la gloire de Ta puissance et la pleine majesté de Ta loi !" ... Si Moïse Lui-même s'était trouvé en Ma présence, Il aurait également élevé la voix pour dire : "Toutes louanges à Toi qui as tourné vers moi la lumière de Ta face et m'as enrôlé parmi ceux qui ont le privilège de contempler Ton visage !" "Le Nord comme le Sud vibrent à l'appel annonçant la venue de notre Révélation. Nous percevons l'acclamation de la Mecque : "Toutes louanges à Toi, ô Seigneur mon Dieu, le Tout Glorieux, d'avoir dirigé vers moi le souffle odorant du parfum de Ta présence !" Jérusalem, de même, s'écrie: "Tu es loué et exalté, ô Bien-aimé de la terre et du ciel, pour avoir converti l'agonie de ma séparation d'avec Toi en la joie d'une vivifiante communion"

Désirant révéler la pleine puissance de Son pouvoir invincible, Baha'u'llah affirme : "Par la justice de Dieu, si un homme, tout seul, se levait au nom de Baha et revêtait l'armure de Son amour, le Seigneur lui donnerait la victoire, même si toutes les forces de la terre et du ciel se déployaient contre lui." "Par Dieu, à côté duquel il n'est aucun autre Dieu ! Si une personne quelconque se dévouait au triomphe de Notre Cause, Dieu lui donnerait la victoire, même si des dizaines de milliers d'ennemis se liguèrent contre elle. Et si l'amour que Me portait cette personne était encore plus fort, Dieu établirait son ascendant sur toutes les forces de la terre et du ciel. Ainsi avons-Nous insufflé l'esprit de puissance dans toutes les régions."

Baha'u'llah célèbre en ces termes l'âge qui a été témoin de la naissance de Sa Révélation : "Ce Jour est le Roi des Jours, qui a vu l'arrivée du Bien-aimé, Celui qui de toute éternité a été acclamé comme le Désiré du monde." "Le monde de l'existence brille en ce jour de toute la splendeur de cette Divine Révélation. Toutes choses créées exaltent Sa grâce, source de salut, et chantent ses louanges. L'univers est plongé dans une extase de joie et de félicité. Les écrits des anciennes Dispensations célèbrent

l'allégresse qui doit nécessairement saluer ce Jour suprême de Dieu. Heureux celui qui a vécu en ce jour et qui a reconnu son rang privilégié." "Si l'humanité appliquait son attention, comme elle le devrait, sur un seul mot d'une telle louange, elle serait comblée de délices au point d'en être subjuguée et éperdue d'émerveillement. Extasiée, elle apparaîtrait resplendissante au-dessus de l'horizon de la vraie connaissance."

"Vous peuples du monde, soyez justes ;" - Il en appelle ainsi au genre humain -, "est-il convenable, décent de votre part de discuter l'autorité d'un être dont l'interlocuteur de Dieu (Moïse) a de toute Son âme désiré la présence, de qui le Bien-aimé de Dieu (Muhammad) a eu soif de contempler la Face, qui, grâce à la puissance de Son amour a fait monter l'Esprit de Dieu" (Jésus) au ciel; pour l'amour de qui le Premier Point (le Bab) a offert Sa vie en holocauste." Il admoneste Ses disciples : "Saisissez l'occasion, car en ce jour un instant fugitif l'emporte sur des siècles des âges écoulés... Ni soleil, ni lune n'ont assisté à un jour comparable à celui-ci... Il est évident que chaque âge où a vécu une Manifestation de Dieu a été divinement choisi et peut sensément être caractérisé comme Jour décrété par Dieu... Cependant ce Jour-ci est unique et doit être distingué de ceux qui l'ont précédé. La désignation de "Sceau des Prophètes" en révèle pleinement et démontre l'élévation."

Insistant sur les forces latentes que renferme Sa Révélation, Baha'u'llah proclame ce qui suit : "Par l'action de Notre Plume de gloire, Nous avons, sur l'ordre de l'Omnipotent Créateur, insufflé une autre vie dans tous les êtres humains et instillé dans chaque parole un pouvoir nouveau. Toutes choses créées sont, elles-mêmes, les preuves de cette régénération mondiale." "Ceci", ajoute-t-il, "est la plus grande, la plus heureuse nouvelle apportée à l'humanité par la plume de cet Opprimé." Dans un autre passage, Il s'exclame : "Qu'elle est grande, la Cause ! Combien le poids de son message est écrasant ! Ce Jour est celui dont il a été dit : "O mon fils, Dieu mettrait vraiment tout en lumière, même s'il ne s'agissait que d'une chose du poids d'un grain de moutarde caché dans un rocher, dans les cieux ou au sein de la terre, car Dieu est subtil et sait tout." "Par la justice de l'unique vrai Dieu ! Si une parcelle d'un joyau était perdue et ensevelie sous une montagne de pierres, et gisait cachée au-delà des sept mers, la Main de la Toute Puissance la retrouverait en ce jour, pure et exempte de toute souillure." "Celui qui s'abreuve aux eaux vives de Ma Révélation jouira de toutes les incorruptibles délices décrétées par Dieu depuis le commencement qui n'a point de commencement jusqu'à la fin qui n'a point de fin." "Chaque lettre tombée de notre bouche est douée d'un pouvoir régénérateur tel qu'il peut donner la vie à une nouvelle création, dont la grandeur est insondable à tous hormis à Dieu. En vérité Il a connaissance de toutes choses." "Il est en Notre pouvoir, si tel est notre désir, de donner à un petit grain de poussière flottant la capacité d'engendrer, en moins d'un clin d'oeil, des soleils d'infinie, d'inimaginable splendeur, de faire qu'une goutte de rosée se développe en de vastes et innombrables océans, d'infuser dans chaque lettre une force la mettant à même de dérouler toutes les connaissances des

âges passés et à venir." "La puissance que Nous possédons est telle que, dévoilée, elle transformerait le plus mortel des poisons en une panacée d'efficacité infaillible."

Voulant donner une appréciation du rang du vrai croyant, Il remarque : "Par les douleurs qui affligent la beauté du Très Glorieux ! Le rang prescrit pour le vrai croyant est tel que si la plus infime portion de sa gloire devait être dévoilé à l'humanité, chaque observateur serait consumé du désir de l'atteindre. Il a été pour cette raison décrété qu'ici-bas, le plein éclat de la gloire de son propre rang serait celé aux yeux d'un tel croyant." Baha'u'llah affirme encore que "si le voile était levé, si toute la gloire de la position de ceux qui se sont entièrement donnés à Dieu, en renonçant au monde par amour pour Lui, était rendue manifeste, toute la création serait confondue d'étonnement."

Insistant sur le caractère suprême de Sa Révélation par rapport à la Dispensation qui l'avait précédé, Il émet l'affirmation suivante: "Si tous les peuples du monde étaient doués des pouvoirs et des attributs que possèdent les Lettres du Vivant, les disciples choisis du Bab dont le rang est dix mille fois plus glorieux qu'aucun des rangs atteints par les apôtres du passé, et si tous, du premier au dernier, hésitaient, ne fut-ce qu'une seconde, à reconnaître l'éclat de Ma révélation, leur foi ne serait d'aucune valeur et ils seraient rangés au nombre des infidèles." "L'expansion de la grâce Divine est à ce point formidable dans cette Dispensation, que si des mains mortelles pouvaient être assez prestes pour inscrire la suite des versets révélés durant un jour et une nuit, leur nombre serait tel qu'il équivaldrait au Bayan Persan tout entier."

Il s'adresse ainsi à ses compatriotes: "Ne négligez pas, ô Persans, mes avertissements ! Si je péris entre vos mains, Dieu en suscitera un autre qui remplira le siège rendu vacant par Ma mort, car telle fut la méthode suivie par Dieu dans le passé, et la méthode de Dieu ne varie point." "S'ils tentaient de cacher Sa lumière sur le continent, Il élèverait assurément la tête en plein coeur de l'océan, et haussant la voix proclamerait : "Je suis l'animateur du monde..." Et si on Le jetait dans un sombre abîme, on Le retrouverait assis sur les plus hautes cimes de la terre, criant à l'humanité: "Voyez ! le Désiré du Monde est venu dans Sa majesté, Sa souveraineté, Sa transcendante domination !" Et s'il était enterré dans les profondeurs de la terre, Son Esprit, s'élevant au plus haut du ciel, ferait retentir ces appels: "Voyez la venue de la Gloire. Soyez témoins du Royaume de Dieu, le plus Saint, le Miséricordieux, le Tout Puissant!" Puis vient une déclaration troublante: "Dans la gorge de cet Adolescent se trouvent comme emprisonnées des paroles qui répandues dans l'humanité à dose même infinitésimale, suffiraient à réduire en poussière toutes les montagnes, à décolorer les feuilles des arbres et à faire choir leurs fruits. Elles obligeraient aussi toutes les têtes à s'incliner en adoration et les visages à se tourner en extase vers ce Maître omnipotent qui, à des époques diverses et de différentes façons, apparaîtrait tour à tour sous l'aspect d'une

flamme dévorante, d'un océan tumultueux, d'une lumière resplendissante, ou encore sous l'apparence de l'arbre qui, enraciné dans le sol de sainteté, élève ses branches et étend ses rameaux aussi loin que le trône de la gloire immortelle, et même au-delà."

Devançant le Système que l'irrésistible pouvoir de Sa Loi était destiné à développer plus tard, Il écrit : "L'équilibre du monde s'est trouvé rompu par la vibrante influence de ce nouvel Ordre Mondial. La vie organisée de l'humanité a été révolutionnée par cet unique et merveilleux Système, tel que les yeux des mortels n'en avaient jamais vu de pareil." "La main de l'Omnipotence a établi Sa Révélation sur un fondement stable et inattaquable. Les tempêtes des luttes humaines ne peuvent en saper la base. Les théories issues de l'imagination des hommes ne réussiront pas non plus à porter atteinte à sa structure."

Dans le Suratu'l-Haykal, l'un de ses ouvrages les plus suggestifs, Baha'u'llah rappelle les versets suivants, qui témoignent tous de la puissance irrésistible infusée dans la Révélation qu'Il a proclamée : "On ne voit dans Mon temple que le Temple de Dieu, dans Ma beauté que Sa beauté, dans Ma condition que Sa Condition, dans Mon essence que Son Essence, dans Mon action que Son Action, dans Mon repos que Son Repos, dans Ma plume que Sa Plume, à Lui le Fort, le Loué! Dis: Il n'y a en Moi que le Vrai, et l'on ne voit dans Mon essence que Dieu." "Le Saint Esprit Lui-même a été engendré par l'intermédiaire d'une seule lettre de cet Esprit Suprême si vous êtes de ceux qui comprennent"... "Dans le trésor de Notre Sagesse gît à l'état secret une science dont un seul mot, s'il Nous convenait de le divulguer au genre humain, amènerait tous les hommes à reconnaître la Manifestation de Dieu et à admettre Son omniscience, mettrait chacun d'eux en état de découvrir le secret de toutes les connaissances et leur ferait atteindre ainsi un rang si élevé qu'ils seraient entièrement indépendants de tout savoir présent et futur. Nous possédons encore d'autres vérités dont même une seule lettre ne peut être révélée, car Nous ne considérons pas l'humanité en état d'ouïr la moindre allusion à leur signification. Nous vous avons ainsi instruits de la Science de Dieu, l'Omniscient, l'Infiniment Sage." "Le jour est proche où Dieu, par un acte de Sa Volonté, fera surgir une race d'hommes dont la nature sera insondable à tous sauf à Dieu, le Tout Puissant, Celui qui subsiste par lui-même". "Sous peu, Il tirera du Sein du Pouvoir les Mains de l'Ascendance et de la Force - Mains qui se lèveront pour remporter la victoire en faveur de cet Adolescent et qui purgeront l'humanité de la corruption des réprouvés Et des impies. Ces Mains ceindront les reins pour défendre la Foi de Dieu et, en Mon nom, Celui qui subsiste par Lui-même, le Fort, soumettront les peuples et les tribus de la terre. Elles entreront dans les villes et rempliront de terreur les coeurs de tous les habitants. Telles sont les preuves de la puissance de Dieu : quelle force dynamique redoutable elle renferme!"

Tel est, amis chèrement aimés, le témoignage écrit par Baha'u'llah Lui-même sur la nature de Sa Révélation. J'ai déjà mentionné les

affirmations du Bab qui toutes renforcent les remarquables assertions de Baha'u'llah et en confirment la véracité. Il me reste à considérer dans le même ordre d'idées divers extraits des écrits d'Abdu'l-Baha, l'Interprète désigné des paroles de Baha'u'llah. La teneur de ces passages éclaire et développe certains points de ce thème captivant. Il s'exprime à vrai dire avec autant de force que Baha'u'llah ou le Bab, et rend hommage à cette Révélation en termes aussi chaleureux.

"Non pas seulement des siècles, mais des âges, devront s'écouler", affirme-t-il dans une de ses dernières Tablettes, "avant que l'Etoile du Matin de Vérité luise de nouveau dans sa splendeur mi-estivale, ou apparaisse encore une fois dans l'éclat radieux de sa gloire printanière... Quelle ne devrait pas être notre reconnaissance d'être en ce Jour les bénéficiaires d'une aussi insigne faveur ! Que n'avons-nous dix mille vies à offrir en action de grâce pour un si rare privilège, une connaissance si élevée et une si inappréciable bonté!" "La simple contemplation", ajoute-t-il, "de la Dispensation inaugurée par la Beauté Sacrée aurait suffi à enchanter les saints des âges écoulés - saints qui, avec ardeur, désiraient participer pour un instant à sa grande gloire." "Les saints des âges et des siècles passés, ont tous aspiré, les yeux en larmes, à vivre, ne fut-ce qu'un court moment, durant le Jour de Dieu, et ils sont partis pour le Grand Au-delà sans que leurs aspirations aient été exaucées. On voit par là combien grande est la bonté de la Beauté d'Abha qui, dans ce siècle divinement éclairé, en dépit de notre profonde indignité, a par Sa grâce et Sa clémence insufflé en nous l'esprit de vie, nous a rassemblés à l'ombre de la bannière de l'Adoré du monde et a bien voulu nous accorder un bienfait auquel les grandes âmes d'autrefois avaient aspiré en vain." Il affirme également: "Les âmes des élus parmi ceux du concours suprême, des habitants sacrés du plus haut Paradis, sont en ce jour pleins de l'ardent désir de revenir en ce monde et de servir selon leurs forces au seuil de la Beauté d'Abha."

Dans un passage qui fait allusion à la croissance et au futur développement de la Foi, Il déclare: "La splendeur de la rayonnante miséricorde de Dieu enveloppe les peuples et les tribus de la terre et le monde entier baigne dans sa brillante gloire... Bientôt viendra le jour où la lumière de l'unité divine aura si bien pénétré l'est et l'Ouest qu'aucun homme n'osera plus l'ignorer." Maintenant la Main du pouvoir divin a fermement posé dans le monde créé les bases de cette suprême bonté et de ce don merveilleux. Tout ce qu'il y a de latent au plus profond de ce cycle sacré apparaîtra graduellement et sera rendu manifeste, car il n'est à présent qu'au début de sa croissance et à l'aurore de la révélation de ses signes. Avant la fin de ce siècle et de cet âge, la merveille de la venue de ce printemps spirituel et la céleste grandeur de ce don seront devenues claires et évidentes!"

Pour confirmer le rang élevé du vrai croyant, auquel Baha'u'llah a fait allusion, Il révèle ce qui suit: "Le rang qu'atteindra celui qui a réellement reconnu cette Révélation est le même que celui qui est accordé à ceux d'entre les prophètes de la maison d'Israël non considérés comme

des Manifestations "douées d'immuabilité."

Relativement aux Manifestations qui suivront la Révélation de Baha'u'llah, 'Abdu'l-Baha fait cette importante et nette déclaration : "Quant aux Manifestations qui viendront ici-bas "sous l'ombre des nuages", sachez-le en vérité : elles sont, en tout ce qui concerne leurs relations avec la source de leur inspiration, sous l'ombre de l'Ancienne Beauté. Toutefois, par rapport à l'époque où elles apparaissent, chacune d'elles agit selon son propre gré."

S'adressant dans une de Ses Tablettes à un homme d'autorité et de position reconnues 'Abdu'l-Baha dit : "O mon ami, le feu éternel que le Seigneur du Royaume a attisé au milieu de l'Arbre sacré brûle violemment au centre du coeur du monde. La conflagration qu'Il provoquera englobera la terre entière. Ses flammes ardentes illumineront ses peuples et leurs congénères. Tous les signes ont été révélés. Chacune des allusions prophétiques s'est manifestée. Tout ce qui a été enchâssé dans les écrits saints du passé est devenu évident. Il n'est plus possible de douter ou d'hésiter... Le temps presse. Le Divin Coursier est impatient, il ne peut plus attendre. Notre devoir, à nous, est de nous jeter dans la mêlée et de gagner la victoire avant qu'il ne soit trop tard." Et finalement, dans ce passage des plus émouvants qu'aux premiers jours de Son ministère Il fut induit, dans un moment d'allégresse, à adresser à l'un de Ses adeptes des plus éminents et jouissant de toute Sa confiance : "Que dirai-je de plus ? Qu'est-ce que ma plume peut formuler d'autre ? L'appel qui retentit du Royaume d'Abha est si puissant que ses vibrations assourdissent pour ainsi dire les oreilles des mortels. Il me semble que toute la création est ébranlée et quelle se disloque sous l'influence des sommations Divines provenant du trône de gloire. Ma plume se refuse à rien écrire de plus."

Amis chèrement aimés! Ce qui a été dit suffit, et les extraits cités des écrits de Baha'u'llah, du Bab et d'Abdu'l-Baha sont assez variés et nombreux, pour convaincre le lecteur consciencieux de la sublimité de ce cycle unique dans l'histoire religieuse du monde. Il serait absolument impossible d'en exagérer l'importance ou de surestimer l'influence qu'il a exercée et qu'il exercera encore plus fortement au fur et à mesure du développement de son grand système au sein d'une civilisation chancelante.

Avant de continuer mon argumentation, un mot d'avertissement aux lecteurs de ces pages me semble de toute nécessité. Tous ceux qui, à la lumière des susdits passages, méditent sur la nature de la Révélation de Baha'u'llah, ne doivent ni se méprendre quant à son caractère ni dénaturer la pensée de son Auteur. La divinité conférée à un Être aussi grand et l'entière incarnation des noms et des attributs de Dieu dans une si sublime Personnalité ne doit, en aucun cas, être conçue ou interprétée de façon erronée. Le temple humain qui a été fait le véhicule d'une aussi formidable Révélation doit, si nous demeurons fidèles aux doctrines de notre Foi, être parfaitement distinct du "plus mystérieux Esprit des Esprits" et "éternelle Essence des Essences" - car quelque exaltée que soit la divinité que nous puissions

attribuer aux Manifestations terrestres de ce Dieu invisible, bien que rationnel, elles ne peuvent nullement incarner dans la forme concrète et limitée d'un être mortel, Son infinie, Son incommensurable, Son incorruptible et tout englobante réalité. En vérité, suivant les enseignements de Baha'u'llah le Dieu qui incarnerait ainsi Sa propre réalité cesserait d'être Dieu. Une théorie de l'incarnation Divine à ce point grossière et fantastique est aussi éloignée de la croyance Baha'ie et incompatible avec elle, que les inadmissibles conceptions panthéistes et anthropomorphiques de Dieu répudiées énergiquement dans tous les dires de Baha'u'llah qui en dénoncent le caractère sophistique.

Lui qui dans d'innombrables passages de Ses écrits a déclaré que Ses paroles émanaient de la "Voix de la Divinité", étaient l'"Appel de Dieu Lui-même", affirme ainsi solennellement dans le Kitab-i-Iqan: "Pour tous les coeurs judicieux et éclairés il est de toute évidence que Dieu, l'inconnaissable Essence, l'être Divin, est incommensurablement élevé au-delà et au-dessus de tous les attributs humains tels que l'existence corporelle, la montée et la descente, l'entrée et la sortie... Il est et Il a toujours été voilé dans l'antique éternité de Son Essence, et Il restera dans Sa Réalité perpétuellement caché à la vue des hommes... Il se tient bien au-delà de toute séparation et de toute union, de toute proximité et de tout éloignement... "Dieu était seul, il n'y avait nul autre que Lui", témoignage certain de cette vérité."

Baha'u'llah parlant de Dieu, explique: "De temps immémorial, Lui, l'Être Divin, a été voilé dans la sainteté ineffable de Son Être exalté, et Il restera à jamais enveloppé de l'impénétrable mystère de Son inconnaissable Essence... Dix mille Prophètes, chacun d'eux un Moïse, sont frappés de la foudre sur le Sinai à cause de leur recherche de la voix prohibitrice de Dieu: "Jamais tu ne contempleras Ma face!" cependant qu'une myriade de Messagers, tous aussi grands que Jésus, restent figés d'effroi sur leur trône céleste devant l'interdiction: "Mon Essence, tu ne la comprendras jamais!". Baha'u'llah, dans Sa communion avec Dieu, affirme: "Quand je médite sur le rapport qui me lie à Toi, je sens combien est effrayante pour moi, être insignifiant, la tentative de sonder les profondeurs sacrées de Ton savoir! J'ai aussi conscience de la futilité de mes efforts pour acquérir une vue du pouvoir inhérent à Ton oeuvre - qui révèle Ta puissance créatrice!". Dans une autre prière révélée de Sa propre écriture, Il atteste encore: "Je suis poussé à proclamer à toutes choses créées: "En vérité, je suis Dieu!", et quand je considère ma propre personne, voyez, elle me semble plus grossière que l'argile!".

"La porte de toute connaissance de l'Ancien des Jours" constate encore Baha'u'llah dans le Kitab-i-Iqan, "se trouvant ainsi fermée à la face de tous les êtres, Celui qui est la Source de grâce infinie... a fait surgir du royaume de l'esprit, sous la forme du temple humain, ces brillantes gemmes de Sainteté et Il les a manifestées aux hommes pour qu'ils puissent communiquer au monde les mystères de l'Être immuable et lui expliquer les subtilités de

Son impérissable Essence... Tous les Prophètes de Dieu, Ses Bien-aimés, Ses messagers sacrés et choisis sont sans exception, les représentants de Ses noms et les incarnations de Ses attributs... Ces Tabernacles de Sainteté, ces Miroirs qui reflètent la Lumière de la gloire inaltérable, ne sont que des manifestations de Celui qui est l'Invisible des Invisibles."

En dépit de l'écrasante intensité de Sa Révélation, Baha'u'llah doit être essentiellement considéré comme une de ces Manifestations de Dieu, qui ne doivent jamais être identifiées avec cette invisible Réalité, l'Essence de la Divinité elle-même. C'est là une des croyances majeures de notre Foi; cette croyance ne doit jamais être obscurcie et aucun adepte ne doit permettre qu'on en compromette l'intégrité.

La Révélation Baha'ie, qui prétend être l'apogée d'un cycle prophétique et l'accomplissement de la promesse de tous les âges, ne tend en rien à infirmer les premiers et perpétuels principes qui animent et constituent la texture profonde des religions précédentes. Elle admet et prend elle-même pour base définitive et inébranlable l'autorité émanée de Dieu, dont fut investie chacune de ces Religions qui lui apparaissent comme étant les différents stades de l'histoire éternelle et de la constante évolution d'une seule et même Religion Divine et indivisible, dont la Révélation Baha'ie ne constitue qu'une partie intégrante. Elle ne cherche ni à obscurcir leur origine divine, ni à amoindrir la grandeur reconnue de leurs oeuvres colossales. Elle ne peut encourager aucune tentative qui tendrait à fausser leurs caractéristiques ou à déformer les vérités qu'elles inculquent. Ses enseignements ne s'écartent pas de l'épaisseur d'un cheveu des vérités qu'elles renferment, et le poids de son message ne diminue même pas de la valeur d'un iota ou d'un point, l'influence qu'elles exercent ou la fidélité qu'elles inspirent. Loin de viser à la destruction des systèmes religieux du monde, son but avoué et inaltérable est d'élargir leurs bases, de reformuler leurs principes fondamentaux, de réconcilier leurs buts, de ranimer leur vie, de démontrer leur unité, de restaurer la primitive pureté de leurs enseignements, de coordonner leurs fonctions et d'aider à la réalisation de leurs plus hautes aspirations. Ces religions divinement révélées, ainsi qu'un observateur attentif l'a si exactement exprimé, ne sont pas condamnées à disparaître, mais à renaître... "L'enfant ne s'efface-t-il pas dans l'adolescent et celui-ci dans l'adulte; cependant ni l'enfant ni l'adolescent ne meurent?"

Baha'u'llah explique dans le Kitab-i-Iqan: "Ceux qui sont les Astres de la Vérité et les Miroirs réflecteurs de la lumière de l'Unité Divine, sont à des époques diverses et indéterminées envoyés ici-bas, de leurs demeures invisibles d'ancienne gloire, pour éduquer les âmes des hommes et revêtir de grâce toutes les choses créées. Ils sont invariablement doués de puissance dominatrice et investis d'invincible souveraineté... Ces purs Miroirs, ces Aurores de l'ancienne gloire sont, tous et un chacun, les Représentants sur la terre de Celui qui est l'Orbe central de l'univers, qui en est l'Essence et la Fin dernière. De Lui procèdent leur science et leur puissance. C'est de Lui

qu'ils dérivent leur souveraineté. La beauté de leur figure n'est qu'un reflet de Son image, et leur révélation n'est qu'un signe de Sa gloire immortelle... Par eux sont transmises une grâce infinie et une lumière qui ne saurait faiblir. La langue humaine est inapte à chanter leurs louanges de façon appropriée et la parole humaine ne peut jamais révéler leur mystère." Il ajoute: "En tant qu'envoyé du ciel de la Volonté de Dieu pour proclamer Sa Foi irrésistible, ces Oiseaux du Trône Céleste ne font qu'une seule et même personne... Ils habitent tous le même tabernacle, planent dans le même ciel, siègent sur le même trône, délivrent le même message et proclament la même Foi... Ils ne diffèrent entre eux que par l'intensité de leur révélation et la puissance comparée de leur lumière... Que tel attribut de Dieu n'ait pas été extérieurement manifesté par ces Essences de Détachement n'implique nullement que ceux qui sont les Aurores des noms de Dieu et les dépositaires de Ses attributs ne le possédaient pas."

Si grande que soit la puissance manifestée par cette Révélation, et quelque élevé que puisse être le rang de la Dispensation que son Auteur a inaugurée, il ne faut jamais oublier qu'elle repousse énergiquement la prétention d'être regardée comme l'expression finale de la volonté de Dieu ainsi que de Ses vues à l'égard du genre humain. Soutenir une telle conception de son caractère et de ses fonctions équivaudrait à une trahison de sa cause et au reniement de sa vérité. Ce serait forcément entrer en conflit avec le principe fondamental qui constitue l'assise la plus solide de la croyance Baha'ie, c'est-à-dire le principe d'après lequel la vérité religieuse est relative et non absolue, que la Révélation Divine est méthodique, incessante, progressive et point spasmodique ou finale. A la vérité, les adeptes de Baha'u'llah qui repoussent catégoriquement toute prétention à la finalité pour la Révélation avec laquelle ils s'identifient, rejettent aussi clairement et avec la dernière vigueur, la finalité à laquelle ont prétendu certains systèmes religieux inaugurés par des Prophètes du passé. "Croire que la suite des révélations est close, que les sources de la pitié Divine sont taries, que des aurores de l'éternelle sainteté aucun soleil ne s'élèvera plus, que l'océan de la perpétuelle bonté est pour toujours réduit au silence et que les Messages de Dieu, issus du tabernacle de l'ancienne gloire, ont cessé de se manifester" doit constituer aux yeux de tous les adeptes de la Foi un grave, un inexcusable abandon d'un de ses principes fondamentaux les plus sacrés.

Un rappel de quelques-unes des paroles déjà citées de Baha'u'llah et d'Abdu'l-Baha suffira sûrement à établir la vérité de ce principe cardinal, sans laisser l'ombre d'un doute. Ne se pourrait-il pas que le passage suivant des Paroles Cachées puisse être interprété comme une allusion allégorique à la progressivité de la Révélation Divine et une admission par son Auteur que le Message à Lui confié n'est pas la finale et définitive expression de la volonté et de la direction du Tout-Puissant. "O Fils de la Justice ! Durant la nuit, la beauté de l'Etre immortel s'est rendue du sommet émeraude de loyauté au Sadratu 'l-Muntaha, et a poussé un tel sanglot que l'assemblée suprême et les habitants des royaumes élevés gémirent en

entendant Sa plainte. Comme on lui demandait la cause de Ses gémissements et de Ses pleurs, Elle répondit : selon l'ordre reçu, J'attendais sur la colline de fidélité; cependant, de ceux qui vivent sur terre, je n'ai pas respiré le parfum de la loyauté. Invitée alors à revenir, je pus voir et contempler : certaines colombes de sainteté étaient grandement éprouvées entre les griffes des chiens de la terre. Alors la Vierge céleste, quittant Son palais mystique, accourut dévoilée et resplendissante et demanda leurs noms, on les cita tous sauf un. Comme elle insistait, la première lettre en fut révélée, et aussitôt les habitants des salles célestes se précipitèrent en dehors de leur demeure de gloire. Et lorsque la seconde lettre fut prononcée, tous se prosternèrent dans la poussière. A ce moment, du sanctuaire très secret, une voix se fit entendre : "Jusqu'à ce point et non au-delà." En vérité Nous témoignons de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils font encore à présent."

Dans une Tablette révélée à Andrinople, Baha'u'llah atteste cette vérité en un langage plus explicite: "Sachez que le voile qui cache Ma face n 'a pas été complètement levé : Nous Nous sommes révélé dans la mesure correspondant à la capacité spirituelle des gens de Notre époque. Si l'Ancienne Beauté était dévoilée dans la plénitude de Sa gloire les yeux mortels seraient aveuglés par l'éblouissante intensité de Sa Révélation."

Dans le Suriy-i-Sabr, dont la révélation remonte à l'année 1863, le jour même de Son arrivée au jardin de Ridvan, Il affirme ainsi: "Dieu a envoyé Ses messagers ici-bas pour succéder à Moïse et à Jésus, et Il continuera à faire de même jusqu'à "la fin qui n'a point de fin", pour que du ciel de la Divine bonté, Sa grâce puisse être accordée à l'humanité de façon continue."

"Je ne suis pas inquiet pour Moi-même", déclare Baha'u'llah encore plus clairement. "Mes craintes concernent Celui qui sera envoyé parmi vous après Moi, - Celui qui sera investi de grande souveraineté et de puissance suprême." Il écrit encore dans le Suratu'l-Haykal: "Ces mots que j'ai révélés ne s'appliquent pas à Moi, mais plutôt à Celui qui viendra après Moi. Dieu, l'Omniscient, en est témoin." Il ajoute : "N'agissez pas envers Lui comme vous en avez usé avec Moi."

Dans un passage plus circonstancié de Ses écrits le Bab soutient la même vérité. Il écrit dans le Bayan Persan : "Il est clair et évident que l'objet de toutes les Dispensations antérieures a été de préparer les voies de la venue de Muhammad, l'Apôtre de Dieu. Des Dispensations, y compris celle de Muhammad, ont eu, chacune à leur tour, pour objectif la Révélation proclamée par le Qa'im. Le but profond de cette Révélation, comme de celles qui l'ont précédée, a aussi été d'annoncer la venue de la Foi de Celui que Dieu rendra manifeste. Et cette Foi - la Foi de Celui que Dieu rendra manifeste - à son tour, de concert avec toutes les Révélations du passé, a pour objet la Manifestation qui doit lui succéder. Et cette dernière, non moins que les Révélations antérieures, prépare la voie à la Révélation qui viendra après elle. Le cours du lever et du coucher du Soleil de Vérité continuera ainsi indéfiniment - car il n 'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin"

Baha'u'llah explique dans le même ordre d'idées: "Sache, à n'en point douter, qu'à chaque Dispensation, la lumière de la Révélation Divine a été dosée aux hommes en raison directe de leur capacité spirituelle. Considère le soleil. Combien faibles sont ses rayons quand il paraît à l'orient et comme sa chaleur et sa puissance vont croissant à mesure qu'il approche de son zénith, ménageant ainsi à toutes choses créées la possibilité de s'adapter à l'accroissement d'intensité de sa lumière. Et comme il décline graduellement jusqu'ici ce qu'il atteint le point où il se couche ! S'il manifestait tout d'un coup les énergies qui sont en lui latentes, nul doute qu'il n'en résultât un dommage pour toutes choses créées... De même, si dès les premiers stades de sa manifestation, le Soleil de Vérité révélait soudain la pleine mesure des forces dont l'a doté la providence du Tout-Puissant, la terre de l'intelligence humaine en serait consumée ; car jamais les coeurs des hommes ne pourraient soutenir l'intensité d'une telle révélation, ni par conséquent refléter l'éclat de sa lumière. Ils en éprouveraient une telle terreur qu'ils périraient aussitôt."

A la lumière de ces déclarations limpides et concluantes, notre devoir tout tracé est de faire ressortir ce qui suit, afin que le chercheur de vérité ne puisse en douter : depuis "le commencement qui n'a point de commencement" les Prophètes du Dieu unique, inconnaissable, y compris Baha'u'llah, du fait même qu'ils transmettent Sa grâce, exposent Son unité, reflètent Sa lumière, et révèlent Ses desseins, ont tous reçu la mission de dévoiler à l'humanité de façon graduellement plus complète les mystères de Sa vérité, de Son insondable volonté et de Sa Direction Divine. Jusqu'à "la fin qui n'a point de fin", Ils continueront d'apporter de plus amples et plus puissantes révélations de Son pouvoir et de Sa gloire infinis.

Méditons en nos coeurs les passages suivants d'une prière révélée par Baha'u'llah: ils affirment d'une manière frappante la réalité de l'essentielle et grande vérité renfermée au plus profond de Son Message à l'humanité et en fournissent ainsi une nouvelle preuve: "Loué sois-tu, ô Seigneur, mon Dieu, pour les merveilleuses révélations de Ton décret impénétrable et pour la multitude des maux et des épreuves que Tu m'as réservés. Tu m'as une fois livré aux mains cruelles de Nimrod et Tu as, une autre fois, permis que me persécutât la verge du Pharaon. Et Tu es seul à pouvoir estimer, par Ta science qui embrasse toutes choses et par l'opération de Ta Volonté souveraine, les afflictions incalculables que J'ai souffert en leurs mains. Tu m'as ensuite jeté dans cette geôle des impies, pour la seule raison que j'avais fait à l'oreille des habitants favorisés de Ton Royaume une timide allusion à la vision que Tu m'avais envoyée, en m'en révélant par le pouvoir de Ta puissance le sens intime et caché. Puis Tu as décrété que j'aurais la tête tranchée par l'épée des infidèles. Et J'ai été de surcroît crucifié pour avoir dévoilé aux hommes les perles de Ta glorieuse unité, et révélé à leurs yeux la merveille des signes de Ton pouvoir souverain. Combien amères furent plus tard les humiliations accumulées sur ma tête dans la plaine de Karbila ! Quel fut, là, mon isolement au milieu de Ton

peuple ! A quel état d'abandon y fus-je réduit ! Mais non contents de ces indignités, mes persécuteurs me décapitèrent et, portant haut ma tête de pays en pays, ils en firent parade devant la multitude des infidèles, et la déposèrent en trophée aux pieds des pervers et des mécréants. Ma poitrine fut, par la suite, offerte en cible aux traits de la cruauté de mes ennemis, mes membres criblés de balles, tout mon corps déchiré. Et vois comment, en ce Jour, mes perfides ennemis se sont finalement ligués contre moi, et ne cessent de comploter en vue d'instiller dans l'âme de Tes serviteurs le venin de la malice et de la haine.

De tout leur pouvoir, ils avisent aux moyens d'atteindre leur misérable but... Mais pour cruel que soit mon sort, je Te rends grâce, ô mon Dieu, et mon coeur est rempli de gratitude pour tout ce qui m'est advenu dans le sentier de Ton bon plaisir. Je suis parfaitement satisfait de tout ce que Tu as ordonné pour moi, et bienvenues me seront, quelque désastreuses qu'elles puissent être, toutes les peines dont Tu voudras encore m'accabler."

LE BAB

Amis chèrement aimés! Parmi Les vérités fondamentales que le Message de Baha'u'llah proclame avec insistance et que ses adeptes doivent soutenir de façon absolue, se trouve l'affirmation suivante: Le Bab, initiateur de la Dispensation Babie, est entièrement qualifié pour prendre rang parmi les Manifestations de Dieu capables de se suffire à elles-mêmes. Il a été investi d'une autorité et d'un pouvoir souverains Lui permettant d'exercer les droits et prérogatives d'un Prophète indépendant. Il ne doit pas être considéré seulement comme le Précurseur inspiré de la Révélation Baha'ie. Ainsi qu'il en a Lui-même témoigné dans le Bayan Persan, en sa personne a été réalisé le dessein de tous les Prophètes du passé, et j'estime qu'il est de mon devoir de démontrer cette vérité avec force et pertinence. Nous manquerions sûrement à ce que nous devons à la Foi que nous professons et nous violerions un de ses principes aussi sacré que fondamental si, par nos dires ou notre conduite, nous hésitions à reconnaître les inductions de ce principe radical de la croyance Baha'ie, ou bien encore si nous nous refusions à soutenir sans réserve son intégrité et à démontrer sa vérité.

Vraiment, ce qui m'a surtout engagé à entreprendre la tâche de traduire et d'éditer l'immortel récit de Nabil, c'est mon désir de mettre les adeptes de la Foi en Occident à même de mieux comprendre et de saisir promptement les formidables inductions de Sa station élevée et de les porter à L'admirer et à L'aimer plus ardemment.

Il est indubitable que la revendication de la double station prescrite pour le Bab par le Tout-Puissant, constitue le caractère le plus distinctif de la Dispensation Baha'ie. Le Bab Lui-même a très hardiment affirmé cette revendication, Baha'u'llah l'a certifiée avec insistance, et le Testament d'Abdu'l-Baha lui a finalement apporté la sanction de son témoignage. C'est encore une preuve de son unicité, une formidable accession à la force, au pouvoir mystérieux et à l'autorité dont ce cycle sacré a été investi. A dire vrai, en principe, la grandeur du Bab réside, non pas dans le fait

d'avoir été le Précurseur choisi d'une si transcendante Révélation, mais plutôt dans celui d'avoir été investi des pouvoirs inhérents à l'initiateur d'une Dispensation religieuse distincte, et d'avoir élevé le sceptre de Prophète indépendant plus haut que ne l'avait fait aucun des Messagers venus avant lui.

La courte durée de Sa Dispensation, le champ restreint où Ses loisirs et Ses ordonnances ont été destinées à faire sentir leur action, ne fournissent aucun critérium qui permette de juger de Son origine divine et de mesurer la puissance de Son Message. Baha'u'llah Lui-même en donne l'explication suivante: "Le très court laps de temps qui seul sépare cette grande et merveilleuse Révélation de Ma propre Manifestation antérieure, est un secret qu'aucun homme ne peut éclaircir et un mystère tel qu'aucune intelligence ne peut le pénétrer. Sa durée avait été prescrite d'avance, et personne ne pourra en découvrir la raison, si ce n'est par la connaissance de Mon Livre Caché." Baha'u'llah explique encore dans le Kitab-i-Badi, une de ses oeuvres qui réfute les arguments des gens du Bayan: "Voyez, comme de suite après le terme de la neuvième année de cette merveilleuse, de cette sainte et miséricordieuse Dispensation, on avait immolé le nombre requis d'âmes pures intégralement consacrées et sanctifiées."

Les faits merveilleux qui marquèrent la venue du Fondateur de la Dispensation Babie, les circonstances dramatiques de Sa vie féconde en événements, la miraculeuse tragédie de Son martyre, le caractère magique de l'influence qu'Il a exercée sur les plus éminents et puissants de Ses compatriotes, à l'ensemble desquels chaque chapitre de l'émouvant récit de Nabil octroie son témoignage, sont autant de faits mémorables qui en eux-mêmes devraient être tenus pour des preuves suffisantes de la validité de Sa prétention à une Station aussi élevée parmi les Prophètes.

Bien que les annales transmises à la postérité par Son éminent biographe soient pleines de traits pittoresques, ce brillant récit doit pâlir à côté du chaleureux tribut offert au Bab par la plume de Baha'u'llah. Ce tribut, le Bab Lui-même l'a vigoureusement soutenu par la claire assertion de Sa revendication, assertion dont les témoignages écrits d'Abdu'l-Baha ont puissamment renforcé le caractère et éclairci la signification.

Où, si ce n'est dans le Kitab-i-Iqan, l'étudiant de la Dispensation Babie peut-il trouver ces affirmations catégoriques qui attestent sans erreur possible un pouvoir et un esprit qu'aucun homme ne peut révéler, s'il n'est pas une Manifestation de Dieu. "Une pareille chose pourrait-elle", s'écrie Baha'u'llah, "être rendue évidente sinon par le pouvoir d'une Révélation Divine et par la Puissance de l'invincible volonté de Dieu? Par la justice de Dieu ! Si un être humain quelconque concevait dans son coeur une aussi grande Révélation, la seule pensée d'une telle déclaration le jetterait dans la confusion. Si les coeurs de tous les hommes se pressaient dans son coeur, il hésiterait encore à s'aventurer dans une aussi redoutable entreprise." "Il n'a été donné à aucun oeil", affirme-t-il dans un autre passage, "de contempler une aussi grande effusion de générosité, Il n'est pas non plus

d'oreille qui ait ouï une telle révélation de Bonté miséricordieuse...
Chacun des Prophètes "dotés de constance", dont l'élévation et la gloire brillent comme le soleil, furent honorés d'un Livre que tout le monde a vu, et dont les versets ont été dûment précisés. Tandis que ceux qu'a déversés cette Nuée de divine clémence ont été si abondants que personne n'a pu les dénombrer... Comment peuvent-ils amoindrir cette Révélation ? Aucun Age a-t-il jamais assisté à des événements aussi mémorables ?"

Commentant le caractère et l'influence des héros et des martyrs que l'esprit du Bab avait si magiquement transfigurés, Baha'u'llah révèle ce qui suit: "Si ces disciples ne sont pas les vrais champions de Dieu, qui d'autre pourrait prétendre à cette qualité ? Si ces disciples, avec leurs merveilleux témoignages et leurs oeuvres miraculeuses, n'étaient pas authentiques, qui donc serait digne de revendiquer pour soi la vérité?... Le monde a-t-il depuis les jours d'Adam assisté à un tel bouleversement, à une si violente commotion?... Il me semble que seule leur force d'âme a révélé ce qu'est la patience, et que la fidélité elle-même n'a été engendrée que par leurs actes."

Désireux de faire ressortir la sublimité du rang prédominant du Bab par rapport à ceux des Prophètes du passé, Baha'u'llah affirme dans cette même épître : "Point n'est d'entendement capable de saisir la nature de Sa Révélation, point n'est de savoir qui puisse concevoir la pleine mesure de Sa Foi." Il cite ensuite, pour renforcer son argument, ces paroles prophétiques: "La science est constituée par vingt-sept lettres. Les Prophètes n'ont, en tout, révélé que deux d'entre elles. Ainsi jusqu'à présent les hommes n'ont connaissance que de ces deux seules lettres. Mais quand le Qa'im se lèvera, il rendra manifeste les vingt-cinq lettres restant." "Voyez", ajoute-t-Il, "combien est grand et sur, élevé son rang. Ce rang surpasse celui de tous les Prophètes et Sa Révélation dépasse l'intelligence et la compréhension de leurs élus". Il ajoute encore : "Sa Révélation a dû être ignorée des Prophètes de Dieu, de Ses saints et de Ses élus, à moins que, se conformant à un impénétrable décret de Dieu, ils ne l'aient pas fait connaître."

De tous les tributs que l'infaillible plume de Baha'u'llah a bien voulu offrir au Bab, Son "Bien-Aimé", le plus mémorable et le plus touchant est ce court, mais éloquent passage qui rehausse si puissamment la valeur des derniers paragraphes de cette même épître. Il écrit, faisant allusion aux douloureuses épreuves et aux dangers qui L'assaillaient dans la ville de Baghdad: "Nous demeurons au sein de ces périls, prêt au sacrifice, entièrement résigné à Sa Volonté: peut-être par la grâce et la miséricorde de Dieu, sera-t-il permis à cette Lettre révélée et manifeste (Baha'u'llah) d'offrir Sa vie en holocauste sur la voie du Premier Point, le Verbe le plus exalté (le Bab). Par Celui dont le commencement a fait parler l'Esprit, sans cet élan de Notre âme, Nous n'aurions pas séjourné un instant de plus dans cette Cité."

Amis chèrement aimés! Un éloge aussi retentissant, une assertion aussi

hardie émanée de la plume de Baha'u'llah en un ouvrage d'une telle importance, trouvent pleinement leur écho dans le langage que la Source de la Révélation Babie a choisie pour formuler les revendications qu'Il a avancées: "Je suis le Temple Mystique", c'est ainsi que le Bab proclame Sa station dans le Qayyumu'l-Asma, "que la Main de la Toute-Puissance a élevé. Je suis la Lampe que le Doigt de Dieu a allumée dans sa niche et fait briller d'une splendeur éternelle. Je suis la Flamme de cette Lumière céleste qui brillait sur le Sinaï au Point bienheureux, et qui demeure cachée au centre du Buisson Ardent." "O Qurratu'l'Ayn !". S'adressant à Sa propre Personne dans le même commentaire, Il s'écrie: "Je ne reconnais en Toi nul autre que la "Grande Annonciation" Annonciation proclamée par le Concours du ciel. Par ce nom, J'en porte témoignage, ceux qui entourent le Trône de Gloire T'ont connu de toute éternité." Il continue en ajoutant: "Avec chacun des Prophètes, que dans le passé Nous avons envoyés ici-bas, Nous avons établi un Covenant distinct concernant le "Souvenir de Dieu" et Son Jour. Grâce au pouvoir de la vérité, ce "Souvenir de Dieu" et son Jour sont manifestes dans le royaume de Gloire sous les yeux des anges qui gravitent autour du Trône de miséricorde." "Si tel était Notre désir", affirme-t-il, "il serait en Notre pouvoir, par la vertu d'une seule lettre de Notre Révélation, d'obliger le monde et tout ce qu'il renferme à reconnaître, en moins d'un clin d'oeil, la vérité de Notre Cause."

De la prison forteresse de Mah-ku, Il apostrophe Muhammad Shah en ces termes: "Je suis le Premier Point qui a engendré toutes choses créées... Je suis le Visage de Dieu dont la splendeur ne peut jamais être ternie, le rayonnement de Dieu qui ne peut s'affaiblir... Dieu a daigné mettre toutes les clefs du paradis dans Ma main droite, et toutes celles de l'enfer dans Ma main gauche... Je suis un des piliers qui soutiennent le Premier Verbe de Dieu. Quiconque M'a reconnu, connaît tout ce qui est vrai et juste, il atteint aussi tout ce qui est bon et bienséant...pour créer Ma substance, Dieu ne s'est pas servi de la même argile que pour les autres. Il M'a accordé ce que la sagesse humaine ne pourra jamais comprendre, et que les fidèles ne pourront jamais découvrir." Le Bab, désireux de magnifier les virtualités illimitées latentes dans Sa Dispensation, affirme de façon caractéristique : "Si une petite fourmi voulait aujourd'hui posséder un pouvoir tel qu'il la rendrait capable d'élucider les passages les plus abstrus et les plus troublants du Qur'an, son désir serait d'autant plus assurément exaucé que le mystère de la force éternelle vibre dans le tréfonds de l'être de tout ce qui a été créé." 'Abdu'l-Baha commente ainsi cette saisissante affirmation : "Si une aussi faible créature peut être douée d'une capacité si subtile, de quelle efficacité infiniment supérieure doit être le pouvoir émané de la grâce des généreuses effusions de Baha'u'llah."

A ces assertions pleines d'autorité, à ces déclarations solennelles de Baha'u'llah et du Bab s'ajoute le propre témoignage irréfutable d'Abdu'l-Baha, l'Interprète désigné des paroles de Baha'u'llah et du Bab. Tant dans Ses Tablettes que dans Son Testament Il corrobore, non point par implication mais en langage clair et catégorique, l'absolue véracité des

assertions auxquelles je me suis référé.

Dans une Tablette adressée à un Baha'i de Mazindiran, 'Abdu'l-Baha rectifie l'interprétation erronée d'une de Ses assertions relative au lever du Soleil de Vérité dans ce siècle. En termes brefs mais concluants, Il énonce ce qui dans tous les temps doit être notre vraie conception de la connexion existant entre les deux Manifestations qui sont parties intégrantes de la Dispensation Baha'ie. "En faisant cette déclaration", explique-t-il, "je ne pensais qu'au Bab et à Baha'u'llah à l'exclusion de tout autre. Mon intention était de rendre clairs les caractères respectifs de leurs Révélations. Celle du Bab peut être comparée à la station du soleil qui correspond au premier signe du zodiaque - le signe du Bélier - dans lequel le soleil pénètre à l'Équinoxe d'Hiver. La station de la Révélation de Baha'u'llah, d'autre part, est représentée par le signe du Lion, position la plus élevée du soleil à la mi-été. Ceci signifie que cette sainte Dispensation est illuminée par l'éclat du Soleil de Vérité brillant à son point culminant avec la plénitude de sa splendeur, de sa chaleur et de sa gloire."

Dans une autre Tablette 'Abdu'l-Baha affirme plus spécifiquement : "Le Bab, l'Exalté, est l'Aurore de la Vérité, la splendeur dont la lumière éclatante brille sur toutes les régions. Il est aussi l'Avant-Coureur de la Suréminente Lumière, l'Astre d'Abha. La Beauté Bénie est Celle qui a été promise par les livres sacrés du passé, la révélation de la Source de lumière qui brillait sur le Mont Sinaï, dont le feu flamboyait au centre du Buisson Ardent. Nous sommes, tous sans exception, les serviteurs de leur seuil, et chacun de nous se tient à leur porte comme un humble garde." Encore plus énergique est l'avertissement suivant: "Toutes preuves ou prophéties, toutes sortes de témoignages basés tant sur la raison que sur les textes des écritures ou encore sur les traditions, doivent être considérées comme centrées en la personne de Baha'u'llah et en celle du Bab. C'est en elles que l'on doit en trouver l'accomplissement intégral."

Et finalement, dans Son Testament, le dépôt de Ses derniers vœux et de Ses suprêmes instructions, en un passage conçu pour jeter pleine clarté sur les principes directeurs de la croyance Baha'ie, 'Abdu'l-Baha appose le sceau de Son témoignage sur la station double et exaltée du Bab en disant: "Voici la base fondamentale de la croyance des gens de Baha (puisse ma vie leur être offerte en holocauste) : Sa Sainteté l'Exalté (le Bab) est la Manifestation de la concorde et de l'unité de Dieu ainsi que le Précurseur de l'Ancienne Beauté (Baha'u'llah). Sa sainteté, la Beauté d'Abha (Baha'u'llah) (puisse ma vie être offerte en sacrifice à ses fidèles amis) est la suprême Manifestation de Dieu et l'Aurore de Sa plus divine Essence." "Tous les autres", ajoute-t-il significativement, "sont Ses serviteurs n'agissant que par Son ordre."

ABDU'L-BAHA

Amis chèrement aimés! Je me suis hasardé, dans les pages qui précèdent, à tenter une interprétation de certaines vérités implicites de la

revendication de Celui qui est la Source de la Révélation Baha'ie. Je me suis en outre efforcé de rectifier les idées fausses qui ont naturellement pu naître dans l'esprit de quiconque médite sur une aussi surhumaine manifestation de la gloire de Dieu. J'ai tâché d'expliquer la signification de la divinité dont Celui qui est le propagateur d'une aussi mystérieuse énergie doit forcément être investi. J'ai aussi tenté de démontrer de mon mieux le fait suivant: le Message qu'un Être aussi grand a été chargé par Dieu d'apporter à notre époque au genre humain, reconnaît l'origine divine, soutient les principes essentiels de toutes les Dispensations inaugurées par les Prophètes du passé et demeure étroitement lié à chacune d'elle. J'ai également senti la nécessité de faire ressortir, en y insistant, que l'Auteur d'une telle Foi, opposé à toute prétention à la finalité, s'est montré fidèle à Son sentiment en refusant, malgré la vaste étendue de Sa Révélation, le bénéfice de cette finalité pour Sa personne, tandis que des chefs de dénominations diverses en maintenaient le principe. J'ai encore estimé qu'au stade actuel de l'évolution de notre Cause, il était très désirable de mettre en lumière un autre de ses principes fondamentaux : nonobstant la courte durée de Sa Dispensation, le Bab doit être tenu tout d'abord, non point pour le Précurseur choisi de la Foi Baha'ie, mais pour un Être investi de l'autorité sans partage assumée par chacun des Prophètes indépendants du passé.

Je suis convaincu qu'une tentative doit maintenant être faite en vue d'éclairer nos esprits quant à la station occupée par 'Abdu'l-Baha et à l'importance de Sa position dans cette sainte Dispensation. A vrai dire, pour nous, qui avons été en contact avec une aussi formidable figure et qui sommes attirés par le pouvoir mystique d'une personnalité tellement magnétique, il serait difficile d'acquérir une compréhension exacte et claire du rôle et du caractère d'un Être qui remplit une fonction unique, non seulement dans la Dispensation de Baha'u'llah, mais aussi dans le champ de l'histoire religieuse générale. Bien qu'évoluant dans une sphère qui Lui est propre et bien que Son rang soit radicalement différent de ceux de l'Auteur et du Précurseur de la Révélation Baha'ie, Il forme avec eux, en vertu de la Position que Lui a assignée le Covenant de Baha'u'llah, ce qui peut être dénommé les Trois Figures Centrales de la Foi, trio de Figures sacrées qui demeure sans similaire dans l'histoire spirituelle du monde. De concert avec eux, Il domine d'une telle hauteur les destinées de cette Foi de Dieu à peine naissante qu'aucun individu ou corps constitué préposé après Lui à la sauvegarde de ses besoins, ne pourra l'égaliser avant qu'un millénaire entier ne soit révolu. Ravaler Son rang éminent, en assimilant Sa station ou en la considérant comme approximativement équivalente à la position de ceux sur lesquels le manteau de Son autorité s'est posé, serait un acte d'impiété aussi grave que la croyance non moins hérétique qui tend à l'élever à un état d'égalité absolue avec la Figure Centrale ou avec le Précurseur de notre Foi. Si immense en effet que soit l'abîme séparant 'Abdu'l-Baha de Celui qui est la Source d'une Révélation indépendante, la distance est encore infiniment plus grande entre Celui qui est le Centre du Covenant et Ses

serviteurs chargés de continuer Son oeuvre, quels que soient le nom, le rang, les fonctions ou les oeuvres de ces derniers. A ceux qui ont connu 'Abdu'l-Baha et qui, mis en contact avec Sa personnalité magnétique, Lui ont voué une si fervente admiration, je demande de vouloir bien méditer, à la lueur de cette affirmation, sur la grandeur d'un Être dont le rang est tellement plus élevé que le Sien.

Les paroles du Fondateur de notre Foi et de l'Interprète de Ses enseignements enchâssent de façon indestructible les vérités fondamentales suivantes : 'Abdu'l-Baha n'est pas une Manifestation de Dieu. Bien qu'Il soit le successeur de Son père, Il n'occupe point une station analogue. Personne, hormis le Bab et Baha'u'llah, ne peut prétendre à une telle station avant l'expiration d'un millénaire entier.

Le Kitab-i-Aqdas contient cet avertissement formel: "Quiconque avant l'expiration de mille ans révolus prétendra avoir reçu une Révélation directement de Dieu, devra être tenu pour un imposteur et un menteur. Nous prions Dieu de lui faire, par Sa grâce, rétracter et répudier pareille prétention. S'il se repent, nul doute que Dieu ne lui pardonne. Si, toutefois, il persiste dans son erreur, Dieu, assurément, enverra ici-bas quelqu'un qui le traitera sans miséricorde. Et terrible, en vérité, est le châtement de Dieu." "Quiconque, ajoute-t-il, pour mieux accentuer Son avertissement, donne à ce verset une autre signification que celle qu'il offre de toute évidence, est en vérité privé de l'Esprit de Dieu et de Sa miséricorde qui embrassent toutes choses créées." "Si un homme apparaît" - c'est encore une de Ses affirmations décisives - "avant que mille ans se soient écoulés - l'année se composant de douze mois selon le Qur'an et de dix-neuf mois de dix-neuf jours chacun d'après le Bayan - et si un tel homme révèle à vos yeux tous les signes de Dieu, repoussez-le sans hésitation !"

Les propres affirmations d'Abdu'l-Baha, destinées à confirmer cet avertissement, sont tout aussi énergiques et catégoriques: "Voici," affirme-t-Il, "ma conviction ferme et inébranlable, l'essence de ma croyance déclarée et explicite - conviction et croyance que les citoyens du Royaume d'Abha partagent pleinement : La Beauté Bénie est le Soleil de Vérité et Sa lumière la lumière de vérité... Le Bab est également le Soleil de Vérité et Sa lumière la lumière de vérité... Mon rang est celui de la servitude - servitude qui est complète, pure et réelle, fermement établie, durable, évidente, explicitement révélée et non sujet à commentaires... Je suis l'interprète de la Parole de Dieu ; telle est mon explication."

Le Testament d'Abdu'l-Baha, document ultime conçu en vue de la perpétuelle propagation des directives et des vœux d'un Maître défunt, contient dans un de ses plus importants passages une réponse aux infracteurs les plus acharnés du Covenant de Son Père qui, animés d'une inlassable ténacité, L'accusaient de prétendre tacitement à une Position égale, sinon supérieure, à celle de Baha'u'llah. Par cette réponse - écrite d'un ton et en termes bien faits pour les confondre - 'Abdu'l-Baha les prive de leur arme principale en déclarant: "Voici la base fondamentale de la croyance des gens de Baha: "Sa Sainteté

l'Exalté (le Bab) est la Manifestation de la concorde et de l'unité de Dieu ainsi que le Précurseur de l'Ancienne Beauté (Baha'u'llah). Sa Sainteté, la Beauté d'Abha (Baha'u'llah) (puisse ma vie être offerte en sacrifice à ses fidèles amis) est la suprême Manifestation de Dieu et l'Aurore de Sa plus divine Essence. Tous les autres sont ses serviteurs n'agissant que par son ordre."

Ces affirmations si lumineusement claires et formelles, bien qu'incompatibles avec toute prétention à la station de Prophète, ne nous permettent nullement de conclure qu'"Abdu'l-Baha n'est qu'un des serviteurs de la Beauté Bénie, et que Sa fonction se limite à celle d'un Interprète autorisé des enseignements de Son Père. A Dieu ne plaise que je professe une telle opinion ou qu'il me vienne à l'esprit de propager une telle notion. Le considérer sous ce jour équivaldrait à une évidente trahison à l'égard de l'inestimable héritage que Baha'u'llah a laissé à l'humanité. La Position que la Plume suprême Lui a conférée est superlativement élevée, elle domine et surpasse les inductions qui découlent des propres déclarations écrites d'"Abdu'l-Baha. Soit dans le Kitab-i-Aqdas, la plus importante et sacrée de toutes les oeuvres de Baha'u'llah, soit dans le Kitab-i-'Ahd, le Livre de Son Covenant, ou encore dans le Suri-i-Ghusn (Tablette de la Branche) on trouve, écrites de la main de Baha'u'llah - et puissamment renforcées par des Tablettes adressées en propre à son Fils - certaines allusions qui investissent 'Abdu'l-Baha d'un pouvoir, et le parent d'une auréole, que la présente génération ne pourra jamais apprécier à leur juste valeur.

Il est, et Il doit être considéré à jamais, d'abord comme le Centre et l'Axe de l'incomparable Covenant universel de Baha'u'llah, et encore comme Son oeuvre la plus exaltée, le Miroir immaculé de Sa lumière, le parfait Exemple de Ses enseignements, l'infaillible Interprète de Sa Parole, la personnification de tout idéal Baha'i, l'incarnation de toutes les vertus Baha'ies, la Plus Grande Branche issue de l'Ancienne Racine, l'Organe de la Loi de Dieu, l'Être "autour duquel tous les noms gravitent", la Cheville ouvrière de l'Unité de l'Humanité, le Symbole de la Plus Grande Paix, la Lune de l'Orbe Central de cette suréminente Dispensation - titres et épithètes qui se confondent et trouvent leur expression la plus élevée et la plus juste dans le nom magique d'"Abdu'l-Baha. Il domine et surpasse ses appellations. Il est le "Mystère de Dieu" - expression choisie par Baha'u'llah Lui-même pour Le désigner. Cette dénomination, sans nous donner en rien le droit de Lui assigner la station de Prophète, nous indique comment les caractéristiques de la nature humaine, de la science et de la perfection se sont fondues dans la personne d'"Abdu'l-Baha en une complète harmonie.

"Quand l'océan de Ma présence aura reflué et que le Livre de Ma Révélation sera achevé", proclame le Kitab-i-Aqdas, "tournez-vous vers Celui que Dieu a désigné et qui est issu de l'Antique Racine." Et encore, "Quand la Colombe Mystique aura fui son Sanctuaire de Gloire et cherché son but lointain, sa demeure cachée, référez-vous pour tout ce que vous ne comprendrez pas dans le Livre à Celui qui est issu de ce puissant Tronc."

Dans le Kitab-i-'Ahd, Baha'u'llah, déclare, de plus, de façon solennelle et claire : "Il est du devoir des Aghsans, des Afnans et de Ma parenté de tourner leurs visages, tous sans exception, vers la plus Grande Branche. Ayez présent à l'esprit ce que Nous avons révélé dans Notre Livre le Plus Sacré :

"Quand l'océan de Ma présence aura reflué et que le Livre de Ma Révélation sera achevé, tournez-vous vers Celui que Dieu a désigné et qui est issu de l'Antique Racine. Ce verset sacré ne concerne nul autre que la Plus Grande Branche ('Abdu'l-Baha). Nous vous révélons ainsi bénévolement Notre puissante Volonté, et Je suis le Miséricordieux, l'Omnipotent."

Dans le Suriy-i-Ghusn (la Tablette de la Branche) sont inscrits les versets suivants: "Du Sadratu'l-Muntaha est né l'Être sacré et glorieux, cette Branche de Sainteté ; heureux celui qui recherche en Lui Sa protection et qui se tient à Son ombre. En vérité, l'Organe de la Loi de Dieu a jailli de cette Racine que Dieu a implantée fermement dans le sol de Sa Volonté et la Branche de cette Racine a été élevée si haut qu'Elle a pu embrasser toute la création. Qu'Il soit, en conséquence, loué pour cette oeuvre sublime, sacrée, puissante, exaltée... Une Parole est émanée de la Plus Grande Tablette, en témoignage de Notre grâce - Parole que Dieu a ornée de la parure de Sa propre identité, qu'Il a rendue souveraine sur la terre et tout ce qu'elle renferme, comme un symbole de Sa puissance et de Sa grandeur parmi les peuples... Rendez grâces à Dieu, de Sa venue, ô Peuples, car en vérité, Il est pour vous la plus haute faveur et le plus grand bienfait ; par Lui tout os qui se désagrège est vivifié. Qui se tourne vers Lui s'adresse à Dieu et qui se détourne de Lui s'écarte de Ma Beauté, répudie Ma Preuve et a péché envers Moi. Il est le Dépôt de Dieu parmi vous, Son autorité sur vous, Il est pour vous Sa manifestation et Son reflet parmi Ses serviteurs favorisés... Nous L'avons envoyé ici-bas sous la forme d'un temple humain. Béni Et sanctifié soit Dieu dont les inviolables, les infaillibles décrets peuvent créer toutes choses selon Son gré. Ceux qui se privent de l'ombre de la Branche, sont perdus dans la confusion de l'erreur, sont consumés par l'ardeur des désirs terrestres, et comptent assurément parmi ceux qui périront."

Baha'u'llah, écrivant de Sa propre main, s'adresse ainsi à 'Abdu'l-Baha : "O Toi qui est la prunelle de Mes Yeux ! Que Ma gloire, l'océan de la bienveillance de Mon amour, le soleil de Ma bonté, le ciel de Ma miséricorde se posent sur Toi. Nous prions Dieu d'éclairer le monde par Ta science et Ta sagesse. Nous le prions de choisir pour Toi ce qui réjouira Ton coeur et apportera de la consolation à Tes yeux." "Que la Gloire de Dieu soit sur Toi", écrit-il dans une autre Tablette, "et sur quiconque Te sert et gravite autour de Toi. Malheur, grand malheur à qui Te fait opposition et T'injurie ! Heureux celui qui Te jure fidélité ; que le feu de l'enfer tourmente celui qui est Ton ennemi." "Nous avons fait de Toi un abri pour toute l'humanité" affirme-t-Il dans une autre Tablette: "Tu es un bouclier pour tous ceux qui sont au ciel et sur la terre, une forteresse pour qui a cru en Dieu, l'Incomparable, l'Omniscient. Que Dieu veuille bien par Toi les protéger, les enrichir, les soutenir, qu'Il T'inspire ce qui sera une source de bonheur pour

toutes choses créées, un océan de bonté pour tous les hommes, et l'aurore de la miséricorde pour tous les peuples."

Dans une prière révélée en l'honneur d'Abdu'l-Baha, Baha'u'llah supplie: "Tu sais, ô Mon Dieu ! que Je ne désire pour Lui que ce que Tu as Toi-même désiré, et que c'est pour Me conformer à Ton intention que Je L'ai choisi. Accorde, en conséquence, qu'Il soit victorieux, grâce à Tes légions terrestres et célestes... Je T'en conjure, par l'ardeur de Mon amour pour Toi et par Mon aspiration à manifester Ta cause, décrète pour Lui et pour ceux qui L'aiment ce que Tu as destiné à Tes Messagers et aux Dépositaires de Ta Révélation. En vérité, Tu es le Tout Puissant, l'Omnipotent."

Lors d'une visite d'Abdu'l-Baha à Beyrouth, Baha'u'llah Lui adressa par la plume de Son secrétaire Mirza Aga Jan, une lettre où nous lisons ce qui suit: "Louange à Lui qui a honoré la Terre de Ba (Beyrouth) de la présence de Celui autour de qui tous les noms gravitent. L'ensemble des atomes de la terre a annoncé à toutes choses créées que de derrière la porte de la Ville-prison, suivant Sa route vers d'autres lieux, est apparu et s'est manifesté au-dessus de son horizon, l'Orbe de la beauté de la grande, de la Plus Puissante Branche de Dieu - Son antique et immuable Mystère. L'affliction s'est abattue sur la Ville-prison, tandis qu'une autre terre se réjouissait... Béni, doublement béni, est le sol que Ses pas ont foulé, l'oeil que la beauté de Son visage a réjoui, l'oreille qui a été honorée en écoutant Son appel, le coeur qui a ressenti la douceur de Son amour, la poitrine qui s'est dilatée à Son souvenir, la plume qui a propagé Sa louange, le rouleau de papier qui porte le témoignage de Ses écrits."

En confirmation de l'autorité que Baha'u'llah lui conférait, 'Abdu'l-Baha a écrit la déclaration suivante: "Conformément au texte si explicite du Kirab-i-Aqdas, Baha'u'llah a fait du Centre du Covenant l'Interprète de Sa parole. Ce Covenant est si ferme et si puissant que depuis l'origine des temps jusqu'au jour présent aucune Dispensation religieuse n'a produit son pareil."

Le rang si exalté d'Abdu'l-Baha et les surabondantes louanges dont Baha'u'llah a glorifié Son fils dans Ses Livres et Tablettes sacrés, tout en Lui accordant une distinction unique, hors de pair, ne devront jamais être interprétés comme conférant à leur bénéficiaire une station identique, ou équivalente, à celle de Son Père, la Manifestation Elle-même. Donner à l'un quelconque de ces passages cités une telle interprétation mettrait celle-ci, et pour des raisons qui sautent aux yeux, en conflit immédiat avec les affirmations et les avertissements non moins clairs et authentiques dont j'ai déjà fait mention. A vrai dire, ainsi que je l'ai antérieurement établi, ceux qui surestiment la station d'Abdu'l-Baha sont aussi répréhensibles et ont fait tout de mal que ceux qui la sous-estiment. Et voici pourquoi : par leur insistance à tirer des écrits de Baha'u'llah des conclusions nullement autorisées, ils justifient, sans le vouloir, les fausses accusations et les déclarations trompeuses de l'ennemi et lui fournissent continuellement des preuves.

En conséquence, je trouve nécessaire de déclarer sans équivoque ou hésitation que ni dans le Kitab-i-Aqdas, ni dans le Livre du Covenant de Baha'u'llah, ni même dans la Tablette de la Branche, ni dans aucune autre Tablette révélée par Baha'u'llah ou par 'Abdu'l-Baha, il ne se trouve la moindre phrase ou expression qui puisse autoriser à soutenir l'opinion qui tend à admettre la soi-disant "unité mystique" de Baha'u'llah et d'Abdu'l-Baha, pas plus qu'à établir l'identité de ce dernier soit avec Son Père, soit avec toute autre Manifestation antérieure. Cette conception erronée peut être en partie attribuée à une interprétation tout à fait extravagante de certains termes et passages de la Tablette de la Branche, du fait de l'insertion dans la traduction anglaise de certains mots inexistant, trompeurs, ou ambigus par leurs connotations. Cette hérésie est, sans doute, surtout basée sur une déduction absolument fautive tirée d'extraits du début d'une Tablette de Baha'u'llah, extraits qui, dans les "Baha'i Scriptures" précèdent immédiatement le texte de la Tablette de la Branche, sans toutefois en faire partie. Il doit être clair pour tous les lecteurs de ces dits extraits que la phrase "la Langue de l'Ancien" ne désigne nul autre que Dieu; que le terme "le Plus Grand Nom" se rapporte évidemment à Baha'u'llah et que "le Covenant" dont il est question n'est pas le Covenant spécifique dont Baha'u'llah est l'Auteur et 'Abdu'l-Baha le Centre, mais qu'il s'agit de ce Covenant général que, suivant l'enseignement baha'i, Dieu Lui-même instaure toujours avec le genre humain quand Il inaugure une nouvelle Dispensation. Ainsi qu'il est énoncé dans ces extraits, "La Langue qui donne les joyeuses nouvelles" signifie uniquement la Voix de Dieu se référant à Baha'u'llah, et non Baha'u'llah se référant à 'Abdu'l-Baha.

D'ailleurs, soutenir que l'assertion "Il est Moi-même", établit l'identité de Baha'u'llah et d'Abdu'l-Baha au lieu de dénoter l'unité mystique de Dieu et de Ses manifestations, ainsi que l'explique le Kitab-i-Iqan, constituerait une violation flagrante du principe souvent mentionné de l'unité des Manifestations de Dieu. Or, c'est précisément l'erreur patente de la soi-disant identité de Baha'u'llah et d'Abdu'l-Baha que l'Auteur des extraits précités s'évertue à poser en principe par induction.

Cette hérésie équivaldrait encore à un retour aux croyances irrationnelles et superstitieuses qui se sont insensiblement et peu à peu glissées, au cours du premier siècle de l'ère chrétienne, dans les enseignements de Jésus-Christ, et qui en se cristallisant dans les dogmes acceptés ont nui à l'efficacité de la Foi Chrétienne et ont obscurci son objet.

"J'affirme", est le propre commentaire d'Abdu'l-Baha sur la Tablette de la Branche, "que le vrai sens, la signification réelle, le secret le plus profond de ces versets, de ces mots eux-mêmes, c'est la constatation de ma servitude vis-à-vis du Seuil sacré de la Beauté d'Abha, de mon effacement personnel, de mon entière annihilation devant Lui. C'est de cela qu'est faite ma couronne resplendissante, mon plus précieux ornement. C'est de cela que je m'enorgueillis dans le royaume de la terre et du ciel. C'est là ce dont je me fais gloire dans la compagnie des élus!" "Il n'est permis à personne", nous

avertit-Il dans le passage immédiatement subséquent, "de donner à ces versets aucune autre explication". "Je suis", affirme-t-Il dans le même ordre d'idées, "en conformité avec le texte formel du Kitab-i-Aqdas et du Kitab-i-'Ahd le manifeste Interprète de la Parole de Dieu... Quiconque n'accepte pas mon interprétation est la victime de son imagination".

La conséquence inévitable de la croyance à l'identité de l'Auteur de notre Foi et de Celui qui est le Centre de Son Covenant serait de placer 'Abdu'l-Baha dans une position supérieure à celle du Bab, alors que le principe contraire, bien qu'il ne soit pas encore universellement reconnu, est à la base de cette Révélation. Elle justifierait aussi l'accusation par laquelle, durant tout le ministère d'Abdu'l-Baha, les Briseurs de Covenant se sont efforcés de corrompre les esprits et de pervertir la compréhension des loyaux adeptes de Baha'u'llah.

Au lieu de soutenir cette identité fictive d'Abdu'l-Baha et de Son Père, il serait plus correct, et conforme aux principes établis de Baha'u'llah et du Bab, de considérer le Précurseur et le Fondateur de notre Foi comme identiques en réalité - ce que le texte de Suriy-i-Haykal affirme de façon indiscutable. La déclaration de Baha'u'llah y est des plus claires "Si le Premier Point (le Bab) avait été, comme vous le prétendez, un Etre autre que Moi, et avait atteint Ma présence, Il ne Se serait, en vérité, jamais permis de Se séparer de Moi, et au cours de Mes Jours nous aurions joui l'un par l'autre de mutuelles délices." "Celui qui maintenant propage la Parole de Dieu" affirme encore Baha'u'llah, "n'est personne d'autre que le Premier Point rendu manifeste une nouvelle fois." "Il est", c'est ainsi qu'Il parle de Lui-même dans une Tablette adressée à une des Lettres du Vivant, "le même qui apparut en l'an soixante (1260 A.H.). Ceci est en vérité un de Ses signes puissants." "Qui", demande-t-Il dans le Suriy-i-Damm, "s'élèvera pour assurer le triomphe de la Première Beauté (le Bab) révélée par la face de Sa Manifestation subséquente?" Et inversement à la Révélation proclamée par le Bab, Il la caractérise comme "Ma propre Manifestation antérieure."

'Abdu'l-Baha n'est pas une Manifestation de Dieu, Il reçoit Sa lumière, Son inspiration, Son appui directement de la Source de la Révélation Baha'ie; Il reflète de façon parfaite comme un miroir clair et idéal les rayons de la gloire de Baha'u'llah, sans posséder de façon inhérente, cette indéfinissable réalité, qui cependant pénètre toutes choses, mais demeure l'apanage exclusif et la marque distinctive du Prophète. Ses paroles, tout en possédant une égale validité, ne sont pas égales en rang à celles de Baha'u'llah; Il ne doit pas non plus être acclamé comme étant une réapparition de Jésus-Christ, le Fils qui viendra "dans la gloire du Père" - ces vérités déjà patentes trouvent une justification accrue, et sont encore renforcées, par les déclarations suivantes qu'Abdu'l-Baha a adressées à quelques croyants d'Amérique, déclarations qui me permettront de mettre le point final à ce chapitre: "Vous avez écrit qu'une dissidence existe entre les croyants en ce qui concerne la ,Seconde Venue du Christ'. Mon Dieu ! Que de fois cette question a-t-elle été soulevée, et toujours 'Abdu'l-Baha y a

répondu par l'affirmation aussi claire qu'irréfutable émanée de sa plume. Les prophètes, en mentionnant le ‚Dieu des Armées' et le ‚Christ à venir' ont voulu uniquement et sans équivoque possible désigner la Perfection Bénie (Baha'u'llah) et Sa Sainteté Exaltée (le Bab). Mon nom, a moi, est 'Abdu'l-Baha. Ma qualification est 'Abdu'l-Baha. Ma réalité est 'Abdu'l-Baha. Ma louange est 'Abdu'l-Baha. Ma soumission à la Perfection Bénie est mon glorieux et resplendissant diadème, et servir l'humanité entière est ma perpétuelle religion... Je n'ai point de nom, de titre, de mention, de qualité autre qu'Abdu'l-Baha, et jamais n'en aurai d'autre. C'est là mon ardent désir. C'est là l'objet de la plus profonde aspiration de mon âme. C'est en cela qu'est ma vie éternelle. C'est de cela qu'est faite ma gloire sans fin."

L'ORDRE ADMINISTRATIF

Frères chèrement aimés en 'Abdu'l-Baha! Ainsi que l'avaient prédit Shaykh-Ahmad et Siyyiq Kazim, avec l'ascension de Baha'u'llah, l'Etoile du Matin de la direction Divine s'était levée à Shiraz, puis, suivant sa course vers l'ouest, avait atteint son zénith à Andrinople, pour finalement disparaître à l'horizon d'"Akka, ne devant jamais plus se lever avant qu'un millénaire entier ne soit révolu. Le déclin d'un Astre aussi brillant a marqué la fin définitive de la période de Révélation Divine phase initiale et la plus vivifiante de l'ère baha'ie. Anticipée, en l'exaltant, par l'ensemble des Prophètes de ce grand cycle prophétique, inauguré par le Bab, elle a atteint son apogée en Baha'u'llah. Cette période, hormis le court intervalle compris entre le martyr du Bab et les émouvantes épreuves de Baha'u'llah au Siyah Chal de Tihiran, s'est distinguée par environ cinquante années de continuelle et progressive Révélation. Par sa durée et sa fécondité, elle doit être tenue pour unique dans le champ de l'histoire spirituelle du monde.

D'autre part, la mort d'Abdu'l-Baha clôt l'Age Héroïque et Apostolique de cette même Dispensation. Les splendeurs de ce stade primitif de notre Foi ne pourront être surpassées, et encore moins éclipsées, par la magnificence qui forcément rehaussera les victoires futures de la Révélation de Baha'u'llah. Car ni les oeuvres accomplies par les maîtres constructeurs actuels des institutions de la Foi de Baha'u'llah, ni les tumultueux triomphes que les héros de son Age d'Or réussiront à obtenir dans l'avenir ne pourront jamais atteindre le rang, ni se classer dans la catégorie des oeuvres merveilleuses attachées aux noms de ceux qui lui ont donné la vie et posé ses fondements primitifs. Ce premier âge créateur de l'ère baha'ie doit, du fait même de sa nature, occuper un échelon supérieur et distinct tant par rapport à la période d'organisation où nous sommes entrés qu'à celle de l'âge d'or destinée à lui succéder.

'Abdu'l-Baha incarne cette institution, sans égale dans aucun des systèmes religieux du monde. Nous pouvons dire qu'avec Lui s'est clos l'Age dans lequel Il vivait, et qu'Il a inauguré celui où nous travaillons maintenant. Son Testament devrait donc être regardé comme le perpétuel, l'indissoluble

chaînon conçu par l'esprit de Celui qui est le Mystère de Dieu, pour assurer la pérennité des trois âges de la Dispensation baha'ie. La période de lente germination de la semence de la Foi se trouve ainsi reliée d'une part à celle de sa floraison, et de l'autre à l'âge suivant où cette semence produira finalement ses fruits d'or.

Les énergies créatrices libérées par la Loi de Baha'u'llah, en s'infiltrant et se développant dans l'esprit d'Abdu'l-Baha, ont par leur empreinte et leurs intimes réactions mutuelles, donné naissance à un Document qui doit être tenu pour la Charte du Nouvel Ordre Mondial, Charte qui est à la fois la gloire et la promesse de cette très grande Dispensation. Nous pouvons donc saluer dans ce Testament, l'oeuvre qui devait naître inmanquablement de ces relations mystiques entre Celui qui transmet l'influence génératrice de Son Plan Divin et Celui qui en fut le propagateur et le dépositaire choisi. Etant l'Enfant du Covenant - l'Héritier de Celui qui fut à la fois l'Auteur et l'Interprète de la Loi de Dieu - ce Testament d'Abdu'l-Baha est aussi inséparable de Celui qui lui donna l'impulsion originelle et animatrice, que de Celui qui le conçut ultérieurement. L'impénétrable dessein de Baha'u'llah, nous ne devons jamais l'oublier, a si bien imprégné l'action d'Abdu'l-Baha, et leurs mobiles à tous deux sont si intimement liés, que la seule tentative de dissocier les enseignements du premier, d'une doctrine énoncée par Celui qui est l'idéal Exemple de ces même enseignements, équivaudrait à la répudiation d'une des vérités les plus fondamentales et les plus sacrées de notre Foi.

Depuis l'ascension d'Abdu'l-Baha, l'Ordre Administratif s'est développé et a pris corps sous nos yeux dans non moins de quarante pays du monde. Il peut être considéré comme la charpente même du Testament, l'inviolable forteresse où ce nouveau-né s'alimente et se développe. Cet Ordre Administratif, en se répandant et se consolidant, manifestera sans aucun doute les virtualités et révélera pleinement les inductions de cet important Document expression éminemment remarquable de la Volonté d'Une des plus considérables Figures de la Dispensation de Baha'u'llah. Quand ses parties composantes, ses institutions organiques commenceront à fonctionner avec vigueur et efficacité, il proclamera sa prétention et fera valoir ses titres à être regardé non seulement comme le noyau, mais comme le modèle du Nouvel Ordre Mondial destiné dans la suite des temps à englober l'humanité entière.

il faut noter à cet égard que cet Ordre Administratif diffère fondamentalement de toute institution établie antérieurement par chacun des Prophètes. Ce qui le caractérise, c'est que Baha'u'llah Lui-même a révélé ses principes, créé ses institutions, désigné la personne destinée à interpréter Sa Parole, et qu'Il est le seul à avoir investi de l'autorité nécessaire un corps constitué chargé d'appliquer Ses ordonnances législatives et au besoin de les compléter. C'est en ces mesures, marquées du sceau d'une prévoyance surhumaine, que résident la force de cet Ordre, son caractère distinctif fondamental et aussi sa sauvegarde contre tout danger de

désintégration ou de schisme. Dans aucun des systèmes religieux du monde, ni même dans les oeuvres de l'Inaugurateur de la Dispensation Babie, les écrits sacrés ne renferment des clauses établissant un Covenant ou créant un Ordre Administratif qui puissent se comparer par leur autorité et leur portée à celles qui sont à la base même de la Dispensation Baha'ie. Considérons la Chrétienté ou l'Islam, deux des plus répandues et des plus notoires d'entre les religions pratiquées de par le monde, peut-on avancer qu'elles aient à offrir rien de comparable ou d'équivalent au Livre du Covenant? Le texte des Évangiles aussi bien que celui du Qur'an confèrent-ils une autorité suffisante à ces chefs et à ces conciles qui se sont arrogé le droit d'interpréter les dispositions de leurs écritures sacrées, et ont assumé la fonction d'administrer les affaires de leurs communautés respectives? Pierre, le chef accepté des Apôtres, ou l'Imam 'Ali, cousin et successeur légitime du Prophète, pouvaient-ils, à l'appui de la primauté à tous deux conférée, exhiber des affirmations écrites et explicites du Christ et de Muhammad propres à réduire au silence ceux qui, soit de leur temps, soit dans les âges suivants, ont répudié leur autorité et, par leur action, précipité les schismes qui persistent encore de nos jours? Où, dans les paroles recueillies du Christ, trouve-t-on, en matière de règles successorales ou de dispositifs d'une suite de lois spécifiques et d'ordonnances administratives, et cela bien défini et nettement distinct des principes spirituels, où trouve-t-on, dis-je, quoi que ce soit se rapprochant des injonctions détaillées, lois et avertissements qui abondent dans les dires authentiques de Baha'u'llah et d'Abdu'l-Baha? Le Qur'an aussi, dont l'ensemble de lois, d'ordonnances administratives et dévotionnelles marque déjà un notable progrès sur les Révélation antérieures plus altérées, présente-t-il un passage qui puisse être interprété comme plaçant sur une base inattaquable l'autorité certaine qu'à plusieurs reprises Muhammad avait verbalement conférée à Son successeur? Enfin, bien que l'Auteur de la Dispensation Babie, ait, grâce aux dispositions du Bayan Persan, réussi dans une grande mesure à éviter un schisme aussi permanent et catastrophique que ceux qui affligèrent le Christianisme et l'Islam, est-il possible de dire qu'Il ait créé pour sauvegarder Sa Foi, des moyens aussi définis et efficaces que ceux qui dans la suite des temps doivent maintenir l'unité des adeptes organisés de la Foi de Baha'u'llah?

Par les commandements explicites, les avertissements répétés, les sauvegardes positives, conçus et incorporés dans ses enseignements, seule de toutes les Révélation antérieures, cette Foi a su ériger une structure dont les adeptes égarés de croyances caduques et défailtantes devraient se rapprocher. Ils devraient l'examiner avec un sens critique, et rechercher, avant qu'il ne soit trop tard, l'invulnérable sécurité de sa protection répandue sur le monde entier.

Il n'est point étonnant que Celui qui par la puissance de Sa Volonté a inauguré un Ordre aussi vaste qu'unique et qui est le Centre d'un si formidable Covenant ait pu écrire les paroles qui suivent: "Telle est la puissance et la solidité de ce Pacte que depuis l'origine des temps jusqu'à

l'époque actuelle aucune Dispensation religieuse n'en a produit de semblable." Il a écrit durant les plus sombres et les plus périlleux jours de Son ministère: "Tout ce qu'il y a de latent dans les arcanes de ce cycle saint s'éclairera graduellement et sera rendu manifeste, car le moment présent n'est que le début de son développement et l'aurore de la révélation de ses signes." "Ne craignez pas," sont Ses paroles rassurantes faisant prévoir la construction de l'Ordre Administratif conçu dans Son Testament, "n'ayez nulle crainte si cette Branche est détachée du monde matériel et si ses pousses sont éparées; ces pousses éparées fleuriront, car cette Branche croîtra après sa séparation d'avec le monde d'ici bas, elle atteindra les pinacles les plus élevés de la gloire, et elle portera de tels fruits que leur odeur suave parfamera le monde."

A quoi les paroles suivantes de Baha'u'llah peuvent-elles faire allusion, si ce n'est à la puissance et à la majesté que cet Ordre Administratif - rudiment du futur Etat Universel Baha'i - est prédestiné à manifester: "L'équilibre du monde a été détruit par la vibrante influence de ce grandissime et nouvel Ordre Mondial. La vie organisée de l'humanité a été révolutionnée par l'effet de cet unique et merveilleux Système - dont l'égal n'a jamais pu être contemplé par des yeux mortels."

Le Bab Lui-même, au cours de Ses allusions à "Celui que Dieu manifestera" anticipe et glorifie l'Ordre Mondial que la Révélation de Baha'u'llah devait faire connaître. Dans le troisième chapitre du Bayan Persan se trouve cette remarquable assertion du Bab: - "Bienheureux celui qui fixe son regard sur l'Ordre de Baha'u'llah et rend grâce à son Seigneur ! Car il sera sûrement rendu manifeste. Dieu l'a irrévocablement décrété dans le Bayan."

Les Tablettes de Baha'u'llah qui désignent et définissent formellement les institutions des Maisons de Justice internationale et locales; l'institution des Mains de la Cause de Dieu que créèrent Baha'u'llah puis 'Abdu'l-Baha; l'institution des Assemblées locales et nationales qui fonctionnaient déjà à l'état embryonnaire peu de temps avant l'ascension d'"Abdu'l-Baha; l'autorité que certaines Tablettes de l'Auteur de notre Foi et du Centre de Son Covenant ont bien voulu leur conférer; l'institution du Fonds Local qui agissait conformément aux injonctions spécifiques adressées par 'Abdu'l-Baha à certaines Assemblées en Perse; les versets du Kitab-i-Aqdas dont les inductions anticipent clairement l'institution du Gardien de la Cause; l'explication qu'en donne 'Abdu'l-Baha dans une de Ses Tablettes, et la manière dont Il insiste sur le principe héréditaire et la loi de primogéniture, faisant ressortir que ces deux principes ont été soutenus par tous les Prophètes du passé; - éléments dont l'ensemble nous permet de discerner les faibles lueurs et de découvrir les premiers indices de la nature et du travail de l'Ordre Administratif que le Testament d'"Abdu'l-Baha fut ultérieurement appelé à proclamer et à formellement établir. J'ai le sentiment qu'en la présente conjoncture, il y a lieu de tenter une explication du caractère et des fonctions des piliers jumeaux qui supportent cette puissante Structure Administrative - l'institution du Gardien de la Cause et

celle de la Maison Universelle de Justice. La description d'ensemble des divers éléments qui fonctionnent en conjonction avec lesdites institutions dépasse le but et le dessein de cet exposé général des vérités premières de la Foi. La définition fidèle et minutieuse des traits distinctifs de ces deux organes fondamentaux du Testament d'Abdul-Baha, ainsi que l'analyse intégrale de la nature et des connexions qui, d'une part, les relie l'un à l'autre, et d'autre part, rattachent chacun d'eux à l'Auteur de la Foi et au Centre de Son Covenant, constitue une tâche que les futures générations rempliront sans doute de manière adéquate. Mon intention présente est de commenter certains caractères saillants de ce plan qui, si près que nous soyons encore de la période initiale de sa colossale structure, sont déjà si parfaitement définis que nous estimons inexcusables de les mal juger ou de les ignorer.

Il faut d'abord affirmer, sans ambiguïté et en termes clairs, que ces institutions jumelles de l'Ordre Administratif de Baha'u'llah doivent être considérées comme divines dans leur origine, qu'elles sont essentielles dans leurs fonctions et complémentaires tant dans leur objet que dans leurs visées. Leur but commun et fondamental est d'assurer la continuité de l'autorité divinement établie qui émane de la Source de notre Foi, afin de sauvegarder l'unité de ses adeptes et de maintenir l'intégrité ainsi que l'adaptabilité de ses préceptes. Agissant de concert, ces deux institutions inséparables administrent les affaires de la Cause, coordonnent ses activités, protègent ses intérêts, exécutent ses lois et défendent ses institutions subsidiaires. Chacune d'elles opère séparément dans une sphère de juridiction clairement définie et chacune d'elles est pourvue d'institutions annexes qui sont sous sa dépendance instruments destinés à lui permettre d'assumer ses responsabilités et de remplir ses devoirs particuliers. Chacune exerce, dans les limites qui lui sont imposées, ses pouvoirs, son autorité, ses droits et prérogatives. Ceux-ci ne sont nullement contradictoires, et ne portent aucunement atteinte à l'importance propre à chacune de ces deux institutions. Loin d'être incompatibles ou de s'annihiler l'une l'autre, elles se complètent dans leur autorité et leurs fonctions, et sont de façon permanente et essentielle unies dans leurs objectifs.

Séparé de l'institution du Gardien de la Cause, l'Ordre Mondial de Baha'u'llah serait mutilé et pour toujours privé de ce principe héréditaire qui, d'après les écrits d'Abdu'l-Baha, a été invariablement soutenu par la Loi de Dieu. "Toutes les Dispensations Divines" constate-t-il dans une Tablette adressée à un adepte de la Foi en Perse, "ont accordé au fils aîné des prérogatives

La condition même de prophète lui a été reconnue par droit de naissance." Sans l'institution du Gardien de la Cause, l'intégrité de la Foi serait mise en péril, la stabilité de tout l'édifice serait gravement menacée. Son prestige souffrirait, les moyens nécessaires au long maintien ininterrompu d'un même système durant une série de générations manqueraient totalement, et la direction indispensable à la définition de la compétence de l'action législative de ses représentants élus se perdrait.

Disjoint de la non moins essentielle institution de la Maison Universelle de Justice, ce même Organe du Testament d'Abdu'l-Baha serait paralysé dans son action et ne pourrait plus combler les lacunes que l'Auteur du Kitab-i-Aqdas a laissé délibérément exister dans le corps de Ses ordonnances législatives et administratives.

Quant aux fonctions du Gardien de la Cause, ayant recours dans Son Testament aux termes dont il avait naguère usé pour réfuter les arguments des infracteurs du Covenant qui Lui déniaient le droit d'interpréter les paroles de Baha'u'llah, 'Abdu'l-Baha certifie avec force : "Il est l'interprète de la Parole de Dieu. Après lui," ajoute-t-il, "le premier-né de sa descendance directe lui succédera." Puis il explique: "La puissante forteresse demeurera imprenable et conservera sa sécurité par l'obéissance à celui qui est le Gardien de la Cause de Dieu." "Il incombe aux membres de la Maison de Justice à tout Aghsan, à tout Afnan, aux Mains de la Cause de Dieu, de témoigner leur obéissance, leur soumission et leur subordination envers le Gardien de la Cause de Dieu."

"Il incombe aux membres de la Maison de Justice", déclare d'autre part, Baha'u'llah, dans la Huitième Feuille du Très Haut Paradis, "de se consulter entre eux au sujet des cas qui n'ont pas été ouvertement révélés dans le Livre et de donner force de Loi aux décisions qui leur auront paru justes. En vérité, Dieu, le Dispensateur, l'Omniscient, les inspirera selon Sa Volonté." "Quant au Livre le Plus Saint" (le Kitab-i-Aqdas), affirme 'Abdu'l-Baha dans Son Testament, "chacun doit y avoir recours, et tout ce qui n'y est pas expressément mentionné doit être soumis à la Maison Universelle de Justice. Ce que cette assemblée décide, à l'unanimité ou à la majorité, est réellement la vérité et le dessein de Dieu. Quiconque s'en écarte se range vraiment parmi ceux qui aiment la discorde, font preuve de malice, et se sont détournés du Seigneur du Covenant."

'Abdu'l-Baha ne se borne pas dans Son Testament, à confirmer les déclarations sus-mentionnées de Baha'u'llah, mais il investit cet organisme du droit et du pouvoir additionnels d'abroger, selon les exigences du temps, ses propres ordonnances, aussi bien que celles des Maisons de justice antérieures. "La Maison de Justice", déclare-t-Il explicitement dans Son Testament, "ayant le pouvoir de décréter des lois point expressément formulées dans le Livre et qui portent sur des affaires courantes, peut également les abroger... Elle le peut parce que ces lois ne font pas partie de l'explicite texte divin."

Relativement au Gardien de la Cause et à la Maison Universelle de Justice, nous lisons ces fortes paroles : "La jeune Branche sacrée, le Gardien de la Cause de Dieu, de même que la Maison Universelle de Justice qui doit être élue et constituée universellement, jouissent tous deux de la sollicitude et de la protection de la Beauté d'Abha, ils sont aussi sous l'égide et l'infaillible direction de l'Être Exalté (le Bab) (puisse ma vie leur être offerte en holocauste à tous deux). Quoi qu'ils décident émane de Dieu."

Cette suite de déclarations prouve de façon claire et indubitable que le

Gardien de la Cause a été érigé l'Interprète de la Parole sacrée et que la Maison Universelle de Justice a été investie du pouvoir de légiférer sur les cas non expressément révélés dans les préceptes. L'interprétation du Gardien, agissant dans sa propre sphère de compétence, a une autorité aussi indiscutable que les édits de la Maison Universelle de Justice, dont le droit et les prérogatives exclusifs sont de prononcer l'ultime jugement sur des lois et des ordonnances qui n'ont pas fait l'objet des révélations de Baha'u'llah. Aucune de ces deux institutions ne peut, ni ne voudra jamais empiéter sur le domaine sacré et prescrit de l'autre. Elles ne chercheront pas non plus à amoindrir l'autorité spécifique et certaine dont chacune a été divinement investie.

Quoique le Gardien de la Cause soit le chef désigné et permanent d'une aussi auguste assemblée, il ne peut jamais, même temporairement, assumer le droit exclusif de légiférer. Il lui est interdit de ne point tenir compte de la décision de la majorité de ses collègues, mais il est tenu d'insister auprès d'eux pour qu'il soit procédé à un nouvel examen de toute loi qu'en son âme et conscience il considère être en désaccord avec la signification des paroles révélées de Baha'u'llah ou qui diverge de leur esprit. Il interprète ce qui est spécifiquement révélé et il ne peut légiférer qu'en sa qualité de membre de la Maison Universelle de Justice. Il lui est défendu d'établir de son seul chef la constitution qui doit régir les activités organisées de ses collègues. De plus il ne doit pas user de son influence d'une façon qui puisse porter atteinte à la liberté de ceux dont le droit sacré est d'élire les membres de la Maison Universelle de Justice.

Il ne faut pas oublier que l'institution de Gardien de la Cause a été anticipée par 'Abdu'l-Baha dans une allusion que contient une de Ses tablettes adressée, longtemps avant Son Ascension, à trois amis persans. Ceux-ci lui ayant demandé si après Son Ascension il y aurait encore une personne à laquelle tous les Baha'is seraient appelés à s'adresser, Il leur fit la réponse suivante : "Quant à la question que vous me posez, sachez en vérité que ceci est un secret bien gardé. C'est même comme une gemme cachée dans sa gangue. Il est prédestiné que cela soit révélé. Le temps viendra où apparaîtra sa lumière, où ses évidences seront rendues manifestes et ses secrets éclaircis." Amis très chèrement aimés ! Si éminente que soit la position et si essentielle la fonction du Gardien de la Cause de l'Ordre Administratif de Baha'u'llah, et quelque écrasant que doive être le poids de la responsabilité qu'il supporte, son importance, nonobstant les commentaires du Testament, ne doit être surestimée à aucun point de vue. Si grands que soient ses mérites ou ses oeuvres, le Gardien de la Cause ne doit jamais être élevé au rang qui ferait de lui un co-partageant avec 'Abdu'l-Baha de la position unique qu'occupe le Centre du Covenant et il peut encore moins prétendre au rang réservé à la Manifestation de Dieu. Une aussi grave infraction aux principes établis de notre Foi ne serait rien moins qu'un blasphème patent. Ainsi que je l'ai déjà déclaré au cours de mes allusions à la position d'"Abdu'l-Baha, si grand que soit l'abîme qui le sépare de l'Auteur d'une Révélation Divine, incomparablement plus grande encore est la

distance entre Celui qui est le Centre du Covenant de Baha'u'llah et les Gardiens. Ses ministres choisis, Le Gardien est infiniment plus loin du Centre du Covenant que le Centre du Covenant ne l'est de son Auteur.

J'estime qu'il est de mon devoir de rappeler solennellement qu'aucun Gardien de la Cause ne pourra jamais prétendre être le parfait représentant des enseignements de Baha'u'llah ou le miroir immaculé qui réfléchit Sa lumière. Quoiqu'il soit à l'ombre de l'infaillible et permanente protection de Baha'u'llah et du Bab, si grande que soit sa participation avec 'Abdu'l-Baha au droit et à l'obligation d'interpréter les préceptes de Baha'u'llah, le Gardien demeure essentiellement humain et ne peut, s'il entend demeurer fidèle à son devoir, s'arroger, sous aucun prétexte, les droits, les privilèges et prérogatives que Baha'u'llah a bien voulu conférer à Son Fils. A la lumière de cette vérité, prier au nom du Gardien de la Cause, s'adresser à lui comme seigneur, et maître, le qualifier de sainteté, rechercher sa bénédiction, célébrer son jour de naissance, ou commémorer un événement se rapportant à sa vie équivaldrait au reniement des vérités fondamentales contenues dans notre Foi bien aimée. L'attribution au Gardien d'un pouvoir tel qu'il puisse avoir à expliquer le sens et déceler les inductions des paroles de Baha'u'llah et d'"Abdu'l-Baha ne lui confère pas nécessairement une situation égale à celle de Ceux dont il est appelé à interpréter les dires. Il peut exercer ce droit et remplir cette obligation, tout en demeurant infiniment inférieur à tous deux en importance et différent en nature.

Tant par leurs paroles que par leurs actes, le Gardien actuel et ceux à venir doivent témoigner avec insistance de l'intégrité de ce principe cardinal de notre Foi. Par leur exemple et leur conduite, ils doivent établir de façon absolue sa vérité sur une base inattaquable, et transmettre aux générations futures des témoignages irrécusables de sa réalité.

Pour ma part, hésiter à reconnaître une vérité aussi essentielle ou à proclamer une conviction aussi absolue, constituerait une impudente trahison envers la confiance qu'"Abdu'l-Baha plaça en moi et une impardonnable usurpation de l'autorité qui Lui a été conférée en propre.

Un mot reste à dire à présent au sujet de la théorie sur laquelle est basé cet Ordre Administratif et du principe directeur de l'action de ses institutions principales. Il serait tout-à-fait décevant de tenter une comparaison entre cet Ordre unique de conception divine et l'un des systèmes imaginés par l'esprit des hommes, à différentes époques de leur histoire, en vue de la direction des institutions humaines. Une telle tentative décèlerait un manque absolu d'appréciation de l'idéale perfection de l'oeuvre de son Auteur. Comment pourrait-il en être autrement quand nous nous rappelons que cet Ordre réalise le parangon de la civilisation divine que la toute puissante Loi de Baha'u'llah est appelée à établir sur la terre? Les divers et toujours ondoyants systèmes de gouvernement humain, dans le passé comme dans le présent, qu'ils soient originaires de l'Orient ou de l'Occident, ne présentent pas de critérium adéquat à la possibilité d'estimer la puissance de ses vertus cachées, et de priser à sa valeur la solidité de ses

fondements.

L'État Public Baha'i de l'avenir dont ce vaste Ordre Administratif constitue la seule charpente est en pratique, comme en théorie. non seulement unique dans toute l'histoire des institutions politiques mais encore sans parallèle dans les annales des divers systèmes religieux du monde. Nulle forme de gouvernement démocratique, aucun système autocratique ou dictatorial, tant monarchique que républicain ; aucune organisation intermédiaire d'ordre purement aristocratique; ni même aucun des types reconnus de théocraties, tels l'État Hébreu, ou les diverses organisations ecclésiastiques Chrétiennes, ou encore l'Imamat et le Califat dans l'islam - ne peuvent s'identifier avec l'Ordre Administratif que la main maîtresse de son parfait Architecte a créé, ni lui être reconnus conformes.

Cet Ordre Administratif nouvellement né incorpore dans sa structure certains éléments qui se rencontrent dans chacune des trois formes de Gouvernement séculier reconnues, sans pour cela être une réplique d'aucune d'entre elles, et tout en évitant de faire entrer dans son organisme quelque une des dispositions critiquables qui leur sont inhérentes. Il fond ensemble et harmonise, comme aucun gouvernement façonné par la main des mortels n'a pu jusqu'ici y parvenir, les vérités salutaires que renferme certainement chacun desdits systèmes, sans altérer l'intégrité des vérités émanées de Dieu sur lesquelles il est définitivement fondé.

Il serait erroné d'attribuer à l'Ordre Administratif de la Foi de Baha'u'llah un caractère purement démocratique, car la condition fondamentale qui oblige toutes les démocraties à obtenir leur mandat du peuple fait entièrement défaut dans cette Dispensation. Il ne faut pas perdre de vue que, dans la conduite des affaires administratives de la Foi, de même que dans l'élaboration des lois destinées à compléter celles du Kitab-i-Aqdas, les membres de la Maison Universelle de Justice ne sont pas - les préceptes de Baha'u'llah l'établissent clairement responsables envers ceux qu'ils représentent. Il leur est aussi interdit de subir l'influence des sentiments, de l'opinion générale et même des convictions de la masse des croyants, ou de leurs électeurs directs. Ils doivent, dans une attitude d'adoration, se conformer aux injonctions et aux inspirations de leur conscience. Il leur est loisible, ils sont en vérité même tenus de se renseigner sur l'état de choses dominant dans la communauté, ils doivent aussi peser dans leur esprit, sans passion, tout cas soumis à leur examen, mais en se réservant toutefois le droit exclusif d'une libre décision. L'incontestable assurance délivrée par Baha'u'llah est que "Dieu, en vérité, les inspirera de ce qu'Il veut". Eux seuls, et non le corps des électeurs directs ou indirects, ont été ainsi désignés pour être les organes de la direction divine, âme et ultime sauvegarde de cette Révélation. En outre, celui qui symbolise le principe héréditaire dans cette Dispensation ayant été fait l'interprète des paroles de son Auteur, cesse en conséquence, en vertu de l'autorité effective dont il est investi, d'être le souverain sans pouvoir, partie invariablement intégrante des systèmes de monarchies constitutionnelles existantes.

On ne peut non plus se détourner de l'Ordre Administratif Baha'i en lui attribuant la dureté et la rigidité d'un implacable système autocratique ou bien encore en le tenant pour une servile imitation de quelque forme de gouvernement ecclésiastique absolutiste, tels la Papauté, l'Imamat, ou toute autre institution similaire. La raison formelle et évidente en est que le droit de légiférer sur les cas non expressément révélés dans les écrits Baha'is n'a été conféré qu'aux représentants internationaux élus des adeptes de Baha'u'llah. Ni le Gardien de la Cause, ni aucune autre institution distincte de la Maison Internationale de Justice ne peut sous aucun prétexte usurper cette prérogative vitale et essentielle ou empiéter sur ce droit sacré. La suppression de la prêtrise professionnelle, des sacrements du baptême, de la communion et de la confession des péchés, les lois exigeant l'élection par le suffrage universel des membres de toutes les Maisons de Justice locales, nationales et internationales, l'absence absolue d'autorité épiscopale et de tous les privilèges, corruptions et tendances bureaucratiques qui en découlent, sont encore des preuves du caractère anti-autocratique de l'Ordre Administratif Baha'i et de sa propension aux méthodes démocratiques dans l'administration de ses affaires.

Cet Ordre qui s'identifie avec le nom de Baha'u'llah ne doit, non plus, être confondu avec aucun système de gouvernement purement aristocratique parce que, si d'une part, il conserve le principe héréditaire et confie au Gardien de la Cause l'obligation d'interpréter les enseignements de Baha'u'llah, il pourvoit, d'autre part, à la libre et directe élection, en les choisissant dans la masse des fidèles, des membres du corps qui constitue son organe législatif suprême.

Bien que l'on puisse prétendre que cet Ordre Administratif ait été modelé sur l'un des systèmes reconnus de gouvernement, il n'en demeure pas moins vrai qu'il incorpore, concilie et assimile dans son cadre certains des éléments salutaires que chacun d'eux renferme. La combinaison des éléments suivants: l'autorité héréditaire que le Gardien est appelé à exercer, les fonctions vitales et essentielles que remplit la Maison Universelle de Justice, les dispositions spécifiques exigeant son élection démocratique par les représentants des fidèles - tend à démontrer cette vérité : cet Ordre de révélation divine, qu'on ne peut assimiler à aucun des types de gouvernement cités par Aristote dans ses oeuvres, incorpore et allie les éléments bienfaisants qui se rencontrent dans chacun d'eux aux vérités spirituelles qui lui servent de base. Les tares reconnues inhérentes à chacun de ces systèmes ayant été rejetées de façon stricte et définitive, cet Ordre unique, quelque longue que soit sa durée et si étendues que soient ses ramifications, ne dégénérera jamais en aucune des formes de despotisme, d'oligarchie et de démagogie qui tôt ou tard corrompent le mécanisme de toutes les institutions politiques de création humaine, par essence défectueuses et imparfaites. Amis chèrement aimés! Quelque significatives que soient les origines de cette puissante structure administrative, et quelque uniques que soient ses traits caractéristiques, les événements qui peuvent être regardés comme annonciateurs de sa naissance et qui ont signalé la

phase initiale de son évolution ne sont pas moins remarquables. Il y a un contraste frappant et édifiant entre les progrès lents et sûrs que marque sa consolidation durant le développement de ses forces naissantes et la ruée dévastatrice des forces de désintégration qui assaillent les caduques institutions, religieuses ou séculières, de la société du temps présent.

La vitalité que manifestent si fortement les institutions organiques de ce grand Ordre en constant développement; les obstacles que le fier courage, l'intrépide résolution de ses administrateurs ont déjà surmontés; l'ardeur d'un enthousiasme inextinguible qui flambe d'une ferveur toujours égale dans le coeur des enseignants qui parcourent le monde pour enseigner sa doctrine; le haut degré d'oubli de soi-même qu'atteignent maintenant ses maîtres constructeurs; la largeur de vues, l'espoir confiant, la joie créatrice, la paix intérieure, la rigide intégrité, la discipline exemplaire, l'unité et la solidarité inaltérable que manifestent ses vaillants défenseurs; le fait que son Esprit animateur se soit montré à tel point capable d'assimiler dans son sein des éléments très divers, de les libérer de tout préjugé et de les fondre dans sa propre structure constituent les preuves d'une force qu'une société désillusionnée et tristement ébranlée ne peut guère se permettre d'ignorer.

Comparez les splendides manifestations de l'esprit qui anime la vibrante communauté de la Foi de Baha'u'llah avec les cris et l'agonie, les folies et les vanités, l'amertume et les préjugés, la perversité et les divisions d'un monde souffrant et chaotique. Considérez la peur qui tourmente ses dirigeants et paralyse l'action de ses hommes d'état aveugles et désorientés. Combien violentes sont les haines, fausses les ambitions, mesquines les occupations; combien les suspicions des peuples ont de profondes racines! Combien sont inquiétants la licence, la corruption, le manque de foi qui font des ravages dans les organes vitaux d'une civilisation chancelante!

Au moment où le Bras Tout Puissant de Baha'u'llah s'est levé, ne devrions-nous pas considérer comme l'accompagnement nécessaire d'un tel événement, ce travail de constante dégradation qui envahit insidieusement tant de domaines de l'activité et de la pensée humaines? Ne pourrions-nous pas envisager les événements mémorables qui, au cours des vingt dernières années, ont si profondément agité tous les continents de la terre, comme les signes auguraux qui annoncent simultanément l'agonie d'une civilisation en état de désagrégation et les douleurs de l'enfantement de ce nouvel Ordre Mondial - cette Arche du salut de l'humanité qui forcément doit surgir sur les ruines du vieux monde ?

L'effondrement catastrophique de plusieurs empires et de puissantes monarchies sur le continent européen (et l'on peut trouver dans les prophéties de Baha'u'llah des allusions à certains de ces faits), le déclin persistant de la prospérité, de la hiérarchie Shi'ih dans Sa propre terre natale; la chute de la dynastie Qajar, l'ennemie traditionnelle de Sa foi; l'annihilation du Sultanat et du Califat, piliers de l'islam Sunni, qui rappelle, de manière frappante, la destruction de Jérusalem à la fin du premier siècle; les

institutions ecclésiastiques Muhammadanes en Égypte, sapant la loyauté de ses plus fermes adhérents; les coups humiliants qui ont frappé quelques-unes des plus puissantes Églises de la Chrétienté en Russie, à l'ouest de l'Europe et dans l'Amérique Centrale; la propagation dans les sphères politiques et sociales de l'activité humaine de formules subversives qui ont miné les fondations et détruit la structure de forteresses en apparence intangibles; les signes avant-coureurs, à l'Occident, de l'imminence d'une catastrophe étrangement similaire à la Chute de l'Empire Romain et qui menace d'engloutir la contexture de la civilisation actuelle - sont autant de mémorables événements qui témoignent du trouble que la naissance de ce puissant organisme de la Religion de Baha'u'llah a suscité dans le monde - trouble qui s'accroîtra en étendue et en intensité à mesure que les inductions de cette Doctrine en constante évolution seront mieux comprises et que ses ramifications auront pris plus d'extension à la surface du globe.

Un mot encore pour conclure. La naissance de l'institution de cet Ordre Administratif - l'écorce qui protège et enchâsse cette gemme précieuse entre toutes - constitue le sceau caractéristique du second Age de l'ère baha'ie, celui de l'organisation créatrice. Plus ce stade s'éloignera de nous, plus il nous apparaîtra comme le principal agent ayant le pouvoir de faire entrer dans la phase finale le plein accomplissement de cette glorieuse Dispensation.

Ne permettez à personne, tandis que l'Organisme est encore en enfance, de méjuger son caractère, d'amoindrir son importance ou de nuire à son but. La base sur laquelle cet Ordre Administratif est fondé est l'immuable Dessein de Dieu pour l'humanité en ce jour. La Source où il prend son inspiration n'est autre que Baha'u'llah Lui-même. Son égide et ses défenseurs sont les légions embrigadées du Royaume d'Abha. Sa semence est le sang d'au moins vingt mille martyrs qui ont fait le sacrifice de leurs existences pour qu'il puisse naître et prospérer. L'axe autour duquel gravitent ses institutions est l'ensemble des préceptes souverains du Testament d'Abdu'l-Baha. Ses principes directeurs sont les vérités si clairement énoncées par Celui qui est l'infaillible Interprète des préceptes de notre Foi, dans ses entretiens publics à travers l'Occident. Les lois qui gouvernent son action et limitent ses fonctions sont celles que prescrit expressément le Kitab-i-Aqdas. Le trône autour duquel ses activités spirituelles, humanitaires et administratives se grouperont est le Mashriqu'l-Adhkar avec ses dépendances. Les piliers qui soutiennent son autorité et étayent sa structure sont les institutions jumelles du Gardien de la Cause et de la Maison Universelle de Justice. Le but central, sous-jacent qui l'anime est l'établissement du Nouvel Ordre Mondial tel que l'a esquissé Baha'u'llah. Les méthodes qu'il emploie, la doctrine qu'il inculque ne le font incliner spécialement ni vers l'Est ni vers l'Ouest, ni vers les Juifs ni vers les Gentils, ni vers le riche ni vers le pauvre, ni vers l'homme de race blanche ni vers l'homme de couleur. Son mot d'ordre est l'unification de la race humaine, son drapeau celui de la "Plus Grande Paix", son accomplissement la venue du Millénaire d'or - le Jour où les royaumes de ce monde seront devenus le Royaume de Dieu Lui-même, le

Royaume de Baha'u'llah.

SHOGHI

Haïfa, Palestine,
8 février 1934.

Deuxième édition

Maison d'Éditions Baha'ies

Rue Stanley 54 - 1180 Bruxelles - Belgique

0/1970/1547/5

— La Dispensation de Baha'u'llah